Nations Unies

S/PV.7935



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7935e séance

Mardi 9 mai 2017, à 10 heures

New York

Président :	M. Rosselli	(Uruguay)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Liu Jieyi
	Égypte	M. Kandeel
	États-Unis d'Amérique	Mme Haley
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Delattre
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Kawamura
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Yelchenko

Ordre du jour

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

Union européenne







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

Coopération entre l’Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

Union européenne

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite S. E. Mme Federica Mogherini, Haute Représentante de l’Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à Mme Mogherini.

Mme Mogherini (*parle en espagnol*) : C’est un grand honneur que de prendre une fois de plus la parole au Conseil de sécurité.

(*l’oratrice poursuit en anglais*)

C’est un honneur que de prendre à nouveau la parole au Conseil de sécurité en ce jour hautement symbolique. Aujourd’hui, 9 mai, Journée de l’Europe, l’Union européenne célèbre son unification. Il y a 67 ans jour pour jour, l’homme d’État français Robert Schumann a présenté une idée révolutionnaire pour l’époque – que les États européens partagent une partie de leur souveraineté pour prévenir toute guerre future en Europe. Après des milliers d’années de guerres européennes, deux Guerres mondiales, les plus dévastatrices de l’histoire de l’humanité, ont éclaté en Europe et se sont propagées dans le monde entier.

Nos mères et nos pères fondateurs ont imaginé un continent européen renouvelé – un continent qui, au lieu d’exporter la guerre, promouvrait la paix, la démocratie et le développement humain à l’intérieur de ses frontières et dans le reste du monde. Sept ans plus tard, l’union a fait ses premiers pas, et nous célébrons cette année le soixantième anniversaire de la création de l’Union européenne – lorsque les Européens ont tout simplement réalisé qu’il était bien plus facile pour tous de coopérer plutôt que de s’affronter, et lorsqu’ils ont délaissé la confrontation au profit de la coopération, ce qui a permis de bâtir au cours des 60 dernières années le projet de paix le plus réussi de l’histoire humaine.

C’est donc non seulement un plaisir, mais également un honneur pour moi de célébrer cette journée historique avec l’ONU et le Conseil de sécurité. Qu’il me soit permis de dire que ces derniers mois, d’aucuns croyaient que notre soixantième anniversaire marquerait également le début de la fin de l’Union européenne et le début de son déclin. En effet, nos amis britanniques ont décidé de nous quitter, ce qui est très triste pour nous tous. Mais la vie continue, et l’Union européenne continue aussi. Depuis le référendum du Royaume-Uni l’année dernière, nous, les Européens, nous sommes engagés à être le pouvoir fort et uni dont nos citoyens et nos partenaires ont besoin et qu’ils méritent. L’Union européenne est, et continuera d’être, le partenaire de coopération fiable - je dirais le partenaire indispensable - dont le monde a besoin. D’abord et avant tout, nous resterons un partenaire indispensable pour nos voisins et notre région.

Je commencerai par les Balkans. Grâce à notre soutien et à notre coopération constante avec l’ONU, nos amis des Balkans ont fait des progrès impressionnants - même parfois dans des circonstances très difficiles et des plus turbulentes- des progrès vers la paix et la coopération régionale, la croissance économique et l’Union européenne. Une chose est claire. L’avenir de l’Union ne sera pas à 27; de nouveaux membres rejoindront l’Union à l’avenir, à commencer par des États des Balkans.

(*l’oratrice poursuit en français*)

Au-delà de notre continent, nous sommes le partenaire indispensable d’un monde plus coopératif, plus multilatéral et plus pacifique, un partenaire indispensable des Nations Unies et de tous ceux qui considèrent que le multilatéralisme est la clef d’un ordre mondial qui fonctionne. En célébrant notre soixantième anniversaire, le Secrétaire général des Nations Unies a déclaré ce qui suit :

> « En ces temps de division mondiale, la vision portée par l’Union européenne de coopération et d’intégration est plus importante que jamais ».

(*l’oratrice poursuit en anglais*)

Je voudrais donc commencer par notre vision. C’est ce que nous appelons la voie européenne - la voie européenne vers la paix et la sécurité, la voie européenne vers la croissance et le développement durable, la voie

européenne vers les relations internationales. Cette voie européenne est aussi celle des Nations Unies. Et cela explique pourquoi toutes nos actions et nos initiatives sont toujours prises en pleine coordination et partenariat avec les Nations Unies. Nous croyons aux Nations Unies parce que nous croyons aux mêmes principes et valeurs, et toutes les communautés sont construites selon les mêmes idéaux fondamentaux.

Tout d’abord, nous croyons que la sécurité ne tient pas uniquement à la puissance militaire. Il s’agit de trouver un terrain d’entente, de privilégier la coopération plutôt que la confrontation, ainsi que la diplomatie. Il s’agit du développement humain et de la croissance économique. Il s’agit de la démocratie, de l’état de droit et des droits de l’homme. Quand António Guterres souligne l’importance de la prévention des conflits et de la médiation, ses paroles font écho à la voie européenne de la sécurité, et en particulier à la stratégie mondiale de l’Union européenne et à notre approche intégrée des conflits et des crises.

Quand on lit les résolutions du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité, ou sur la jeunesse, la paix et la sécurité, la logique est la même que dans le travail que nous menons pour renforcer la résilience à l’intérieur et autour de l’Europe. En tant qu’Européens, nous transformons tous les jours ces notions en pratique. Lorsqu’un accord de paix a été annoncé entre le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie, l’Union européenne était là pour aider à ouvrir un chemin de la paix à la pleine réconciliation. Nous avons des expériences européennes dans ce domaine. Lorsque le Président Juan Manuel Santos s’est rendu en Europe pour recevoir le prix Nobel de la paix, il est venu chez nous à l’Union européenne, à Bruxelles, directement d’Oslo et de Stockholm. Ensemble, nous avons signé un document sur un fonds d’affectation spéciale européen qui aide aujourd’hui la Colombie à récolter les dividendes économiques de la paix. Je comprends que le Conseil a pu voir directement le travail que nous faisons; il vient de rentrer d’une visite sur le terrain en Colombie.

Prenons un autre exemple. Il y a un mois à Bruxelles, nous avons convoqué, avec le Secrétaire général Guterres, la Conférence de l’Union européenne sous le thème «Soutenir l’avenir de la Syrie et de la région». Notre principal objectif était, et est toujours, de remédier à l’urgence et à la situation humanitaire dramatique auxquelles sont confrontés les Syriens, à l’intérieur et à l’extérieur de leur pays, et à soutenir les communautés d’accueil. En outre, dans les heures difficiles qui ont suivi l’attaque chimique dans la province d’Edleb, nous avons également travaillé avec les Nations Unies et avec la plupart des membres du Conseil pour renforcer le soutien du monde aux négociations menées par l’ONU à Genève et à une solution politique. Hier, j’ai parlé avec M. Staffan de Mistura, comme je le fais souvent, pour coordonner les travaux des Nations Unies et de l’Union européenne en Syrie. Nous sommes extrêmement favorables à sa décision de reprendre les pourparlers politiques intra-syriens à Genève à partir de la semaine prochaine. L’Union européenne est, et continuera d’être, activement et fortement engagée et résolue à soutenir le processus politique dirigé par les Nations Unies avec tous nos moyens et notre détermination.

Comme nous l’avons fait lors de la Conférence de Bruxelles, nous avons également préparé le terrain pour que la communauté internationale commence à examiner la reconstruction d’après-guerre en Syrie. Il est clair pour nous que la reconstruction ne commencera que lorsqu’une transition politique sera en cours et qu’un accord politique sera réalisé à Genève. Mais nous avons perdu la paix trop souvent pour ne pas en avoir appris une leçon. Nous croyons que, une fois la guerre terminée, nous aurons besoin collectivement d’investir dans la réconciliation, la stabilisation et la reconstruction du pays. Ce sera un outil puissant pour la paix et un dividende de paix pour les Syriens et pour la région dans son ensemble.

Dans chacun de ces domaines, la communauté internationale devra préserver une unité fragile en Syrie. Le Conseil le sait mieux que quiconque. À cette fin, l’Union européenne est déterminée à continuer de mobiliser toutes ses ressources à l’appui du travail des Nations Unies pour mettre un terme à cette guerre. C’est la manière européenne de traiter de l’urgence de la situation et, en même temps, des besoins humanitaires à long terme en matière de sécurité et de diplomatie.

Passant d’un continent à l’autre, la même approche a façonné la Conférence de Bruxelles pour la République centrafricaine, que nous avons organisée avec les Nations Unies et que j’ai présidée avec le Président Faustin Archange Touadera. Nous avons réussi à mobiliser plus de 2 milliards d’euros pour soutenir les priorités du Gouvernement. Il est maintenant temps de tenir ces promesses. L’Union européenne n’est pas seulement le donateur principal, nous sommes également présents sur le terrain avec notre mission de formation

militaire, travaillant en étroite collaboration avec les forces des Nations Unies, comme nous le faisons partout où nous sommes présents. À ce propos, ayant mentionné la nécessité de tenir les promesses qui ont été faites, l'Union européenne est toujours le joueur international qui tient toutes ses promesses.

L'Union européenne est de plus en plus active en tant que fournisseur de sécurité dans le monde entier. Nos États membres contribuent près de 40 pour cent du budget des Nations Unies pour le maintien de la paix, ce qui en fait collectivement le principal contributeur. En plus de cela, les 15 opérations militaires et civiles de l'Union européenne dans le monde travaillent en coopération constante avec les Nations Unies. Je voudrais mentionner l'opération Sophia, au large de la Libye, que le Conseil de sécurité a approuvée deux fois avec un certain degré d'unité, ce dont je remercie les membres.

Aujourd'hui, les tâches des opérations militaires de l'Union européenne n'incluent pas seulement le démantèlement des réseaux de passeurs opérant au large des côtes de la Libye; nous avons également complété la formation du premier groupe de garde-côtes libyens. J'ai moi-même eu l'honneur de remettre leurs diplômes aux participants, lors d'une cérémonie assez émouvante sur le vaisseau amiral de l'opération Sophia à Malte. Nous leur avons également livré les premiers bateaux à moteur, de sorte que la sécurité des eaux territoriales peut être entre leurs mains.

Et, comme l'a demandé le Conseil de sécurité, l'opération Sophia applique également l'embargo sur les armes. La semaine dernière, nous avons saisi un chargement d'armes et de munitions. L'approbation par le Conseil de notre opération est un grand signe de la confiance que cette institution place dans les hommes et les femmes qui servent sous le drapeau européen, et agissent conformément `a la voie européenne dans le contexte des Nations Unies.

Nous prenons cette responsabilité très au sérieux. L'année dernière, quelques jours seulement après mon exposé au Conseil de sécurité (voir S/PV.7705), j'ai présenté notre stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité. Cette stratégie prévoit une coopération européenne accrue en matière de sécurité et de défense. En moins d'un an, nous avons franchi plus d'étapes vers une Union européenne de sécurité et de défense qu'au cours des 60 années précédentes. Une plus grande coopération sur la défense européenne signifie des dépenses plus efficaces, de meilleures capacités et plus de sécurité pour nos citoyens et pour le monde. Mais cela implique également de devenir un partenaire encore plus fiable pour nos voisins et amis, en commençant par l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et de nombreuses organisations régionales avec lesquelles nous travaillons sur les questions de sécurité.

Pourtant, comme je l'ai dit plus tôt, nous considérons nos capacités militaires comme l'un des éléments de notre stratégie de sécurité. Pour prévenir les conflits, il faut également mener de bonnes politiques de développement et avoir des institutions publiques solides. La paix n'est jamais viable sans infrastructure décente, sans soins de santé et éducation efficaces, sans participation ou démocratie. C'est ce qu'on appelle résilience, et l'ONU reste pour nous un partenaire fondamental dans ce type d'action.

C'est pourquoi les contributions volontaires de l'Union européenne aux fonds et programmes des Nations Unies représentent la moitié de leur budget total. Cela signifie que nous investissons fièrement et de façon intelligente dans ces fonds et programmes autant que le reste du monde pris ensemble, car nous pensons qu'il est dans notre meilleur intérêt de le faire. Nos contributions – au Programme alimentaire mondial pour prévenir les crises humanitaires, à l'UNICEF pour aider les enfants dans les pays déchirés par la guerre à aller à l'école et pour prévenir la radicalisation, au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour venir en aide à des millions de personnes déplacées – contribuent toutes à notre propre sécurité commune.

Je voudrais donc le dire clairement et directement à nos amis américains. Il est essentiel pour nous de continuer d'investir dans les organismes des Nations Unies, qui sont aussi importants pour la paix et la sécurité internationales que les dépenses consacrées à la défense, et parfois même plus importants. Et nous, Européens, considérons que l'appui aux système des Nations Unies est un investissement crucial dans notre sécurité. Prenons par exemple la terrible famine qui a frappe la Corne de l'Afrique, qui pourrait fragiliser encore davantage une situation sécuritaire et la transformer en véritable crise sécuritaire. Cela sert aussi de rappel fort que le changement climatique est réel et qu'il a déjà des incidences sur nos conditions de sécurité. Tout est lié.

C'est pourquoi nous continuons d'espérer que les États-Unis trouveront un moyen de rester attachés à l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Je sais qu'un débat est en cours, que nous respectons pleinement, mais 195 pays ont signé l'Accord sur les changements climatiques, et il y aura 195 voies différentes pour atteindre les objectifs arrêtés à Paris et honorer l'Accord. Je suis sûre que l'Administration américaine finira par trouver sa propre voie, étant donné qu'elle est déjà partie de ce que le monde a convenu. L'Accord de Paris montre la bonne approche à adopter face aux défis de notre époque. La communauté internationale a pu se rassembler et trouver des solutions communes, au-delà des clivages traditionnels.

Nous avons déjà réussi ces dernières années à surmonter ces clivages. Les objectifs de développement durable ont été pour nous un accomplissement majeur. Dans le courant de ce mois – la semaine prochaine en fait –, le Conseil européen adoptera un nouveau consensus sur le développement, qui placera le Programme de développement durable à l'horizon 2030 au cœur de nos politiques de développement, au niveau européen comme au niveau national. Ce sera un plaisir pour moi que d'accueillir la Vice-Secrétaire générale, Mme Amina Mohammed, à Bruxelles ce jour-là.

Je crois que la plus importante fracture dans le monde d'aujourd'hui est celle qui existe entre ceux qui croient que les politiques internationales sont un jeu à somme nulle et ceux qui s'efforcent de trouver des solutions mutuellement avantageuses sur une base commune. La voie européenne consiste à toujours chercher des solutions mutuellement avantageuses, et la raison d'être des Nations Unies c'est de représenter un espace où le compromis doit toujours prévaloir sur la confrontation. C'est pourquoi je dis que la voie européenne est celle des Nations Unies.

La recherche de solutions mutuellement avantageuses est un autre domaine où la voie européenne et la voie onusienne convergent parfaitement. Nous l'avons vu l'année dernière au Sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants. Plutôt que de mettre l'accent sur ce qui nous divise, ce qui divise le Nord et le Sud, les pays en développement et les pays développés – quand bien même je répugne personnellement à utiliser ces termes – nous avons cherché des solutions de coopération, des partenariats, - ce qu'on appelle « pactes ». Depuis lors, l'Union européenne a travaillé sur des partenariats avec cinq pays africains, notamment l'Éthiopie et le Sénégal, dont les représentants siègent tous les deux aujourd'hui au Conseil de sécurité et peuvent témoigner du fait que dans cette quête de solutions mutuellement avantageuses, personne n'impose rien à l'autre. Notre démarche est que ce n'est qu'ensemble que nous pouvons décider de ce qui est bon pour les deux; c'est pourquoi nous sommes en train de définir différentes priorités pour notre coopération avec chacun de nos partenaires. Cette démarche fondée sur la coopération donne déjà des résultats concrets, et nous pensons que ce travail peut nourrir la discussion sur la façon de parvenir à un pacte mondial pour les réfugiés et les migrants dans le cadre des Nations Unies. Je tiens à ajouter que notre coopération avec les organismes des Nations Unies sur la migration est constante et extrêmement positive.

Je voudrais parler en particulier de la situation en Libye qui, comme les membres du Conseil de sécurité le savent, est très proche du cœur de l'Europe. En Libye, nous voyons que les conditions dans lesquelles vivent les migrants bloqués dans ce pays sont dramatiques. Voilà pourquoi nous finançons à hauteur de 90 millions d'euros un ensemble de mesures pour la Libye en appui à l'action menée par l'Organisation internationale pour les migrations et le Programme des Nations Unies pour le développement en Libye. Nous pensons que c'est ce qu'il faut faire. Les approches conflictuelles ne mènent nulle part. Entre les solutions mutuellement avantageuses et les jeux à somme nulle, l'Europe a fait son choix. Nous choisissons toujours le dialogue et le partenariat. Là où d'autres verraient un conflit, nous voyons la coopération. En ces temps de désordre mondial, où l'instabilité se répand d'un coin à l'autre de la planète, construire des solutions mutuellement avantageuses est difficile, mais, pour nous, c'est une nécessité absolue. Il n'y a pas de substitut viable à cela.

Cela est certainement vrai s'agissant de la lutte contre le terrorisme. Les attentats perpétrés en Europe l'année dernière nous disent que la coopération transfrontière est de la plus haute importance. C'est pourquoi nous appuyons la proposition de António Guterres de créer un bureau des Nations Unies chargé de la lutte contre le terrorisme, que dirigerait un Secrétaire général adjoint. Sa proposition pourrait renforcer la coordination et l'efficacité de notre action, dans l'intérêt de tous.

La sécurité aujourd'hui est une question réellement mondiale. Prenons un exemple évident, que le Conseil de sécurité a eu à examiner à plusieurs reprises dernièrement et de façon très importante – la situation dans la péninsule coréenne. Une escalade

militaire avec la Corée du Nord aurait des conséquences catastrophiques. Nous pensons que nous avons tous intérêt à éviter l’affrontement et à encourager la République populaire démocratique de Corée à reprendre le dialogue avec la communauté internationale. J’ai suivi de près ces dernières heures les résultats des élections en République de Corée pour voir si cela allait ouvrir de nouvelles possibilités de collaboration.

Ce qui m’amène à mon troisième et dernier point. L’autre caractéristique essentielle de la voie européenne est que nous croyons en un ordre mondial fondé sur des règles convenues ensemble et respectées par tous, comme cela devrait être le cas pour ce qui est de la prolifération. En ces temps de chaos, les règles sont trop souvent perçues, dans le monde et aussi dans notre propres pays, plus comme une contrainte pour certains que comme une garantie pour tous. Mais la politique de la force est la recette parfaite pour davantage de déstabilisation. Pour nous, les règles internationales ne sont pas une menace mais une protection pour l’autonomie de chaque pays. Ces règles incluent l’intégrité territoriale et l’inviolabilité des frontières. C’est pour cette raison que nous ne reconnaissons pas et nous ne reconnaîtrons pas l’annexion illégale de la Crimée et que nous continuerons d’œuvrer pour mettre fin au conflit dans l’est de l’Ukraine, par la mise en œuvre intégrale des Accords de Minsk.

Quand une violation comme celle-là a lieu, nous sommes tous moins en sécurité. Quand la responsabilisation n’est pas garantie, la crédibilité de l’ensemble du système internationale est remise en question. Nous avons maintes fois affirmé, pour passer à un autre sujet, qu’après l’attaque à l’arme chimique en Syrie, par exemple, il faut garantir la reddition de comptes pour ces crimes. C’est pourquoi nous appuyons l’Organisation pour l’interdiction des armes chimiques dans l’important et délicat travail qu’elle effectue. Nous pensons qu’ici c’est le bon endroit, l’enceinte idoine où il faut garantir l’application du principe de responsabilité.

(*l’oratrice poursuit en français*)

Quand nous parlons de multilatéralisme, il ne s’agit pas d’une profession de foi rhétorique. Il s’agit de prendre ces règles au sérieux, d’investir dans les institutions multilatérales et de voir dans les Nations Unies le cadre global dans lequel s’inscrivent nos actions. Ce n’est pas une posture idéologique, mais un choix calculé et pragmatique tout à la fois. Aucune puissance mondiale n’est assez forte pour mettre seule un terme aux crises de notre temps. Chaque crise concerne trop d’acteurs et implique trop d’enjeux. Toute contribution est bienvenue et personne ne peut contribuer dans le vide.

(*l’oratrice poursuit en anglais*)

S’agissant du conflit entre Israël et la Palestine, nous avons réactivé le Quatuor pour le Moyen-Orient l’année dernière et sommes parvenus à un consensus sans précédent entre nous sur le risque encouru par la solution des deux États et sur des recommandations pratiques. Il nous faut préserver et élargir cette unité, par exemple par le biais de la coopération entre l’Union européenne et la Ligue des États arabes et entre le Quatuor et les États arabes. Je vois l’Égypte, dont le représentant est assis ici, comme l’un des acteurs clefs à cet égard. Ce fut un honneur pour moi de discuter de ces perspectives au Sommet de la Ligue des États arabes qui a eu lieu en Jordanie le mois dernier. Bien entendu, nous voulons voir tout d’abord les Israéliens et les Palestiniens négocier directement entre eux, avec l’appui et l’accompagnement de la communauté internationale, à commencer par les États-Unis, l’Union européenne, la Russie, l’Organisation des Nations Unies et tous ceux qui croient que la paix a besoin de l’engagement directe des deux parties mais aussi de notre contribution pour les aider à trouver une solution.

Différentes initiatives peuvent contribuer de façon importante à un processus de paix. Dans certaines situations, nous devons être créatifs et trouver de nouveaux canaux lorsque les formats traditionnels semblent échouer. C’est le cas apparemment pour le Venezuela, où il est vital de freiner l’escalade et d’établir une nouvelle forme de médiation susceptible d’être acceptée par toutes les parties. Nous sommes prêts à apporter toute contribution utile à toute initiative utile qui pourrait être mise en place.

Ce qui intéresse l’Union européenne, ce n’est pas de poser pour les photographes. Entre une déclaration théâtrale vide de sens et une médiation efficace menée derrière les coulisses, nous choisirons toujours cette dernière option. À notre avis, l’impact réel compte plus que les gros titres. Dans tous les cas, la coordination et la complémentarité sont la clef et le meilleur moyen de garantir la coordination est de travailler avec l’ONU.

La paix en Syrie passe impérativement par des négociations entre les parties syriennes à Genève. À cet égard, je voudrais remercier une fois de plus M. Staffan de Mistura pour son travail et son leadership remarquables.

En ce qui concerne le Yémen, l’Union européenne apporte son appui aux réunions avec la société civile et à

des initiatives de consolidation de la paix. Toutefois, ces efforts doivent s'inscrire dans le cadre d'un processus dirigé par l'ONU.

En Libye, une période très favorable vient de s'ouvrir. Nous nous réjouissons vivement de cette occasion qui s'offre et nous sommes d'avis que les Libyens doivent la saisir. Nous appuyons pleinement tous les efforts déployés par l'ONU pour parvenir à un règlement politique de la crise.

Quel que soit le format, quelle que soit l'initiative, nous sommes convaincus que l'ONU doit être le centre de gravité de tous les efforts de consolidation de la paix menés de manière efficace. Seule l'ONU peut garantir la cohérence du processus et la solidité des résultats et de la mise en œuvre.

À notre avis, l'accord nucléaire avec l'Iran montre la voie à suivre. Il a marqué un tournant en matière de non-prolifération, en renforçant la sécurité de tous - dans la région, en Europe et dans le monde. Cet accord a été négocié par les grandes puissances mondiales, mais il a été immédiatement entériné par le Conseil de sécurité. L'accord appartient désormais à l'ensemble de la communauté internationale, et non seulement à nous qui étions dans la salle à Vienne. À cinq reprises, l'Agence internationale de l'énergie atomique a certifié sa mise en œuvre. Telle est la voie européenne. En appliquant et en renforçant les règles de non-prolifération, nous avons mis fin à une situation conflictuelle de 12 ans au moyen d'un dialogue pacifique. C'est la voie européenne et la voie de l'ONU.

Un accord couronné de succès renforce la crédibilité de l'ensemble du système car il montre que nous pouvons répondre collectivement aux besoins de nos citoyens. Le meilleur moyen de préserver et de renforcer cette crédibilité est d'améliorer l'efficacité du système des Nations Unies. Par conséquent, nous appuyons le programme de réforme du Secrétaire général concernant le pilier de la paix et de la sécurité, la mise en œuvre des objectifs de développement durable et la réforme des Nations Unies en matière de gestion. Ces initiatives permettront de rendre toute la famille des Nations Unies moins fragmentée, plus unie et plus cohésive.

L'Union européenne est attachée à l'ONU, qu'elle considère comme un outil inestimable. En 60 ans, nous sommes devenus une super-puissance en matière de paix, de sécurité et de démocratie. Nous accompagnons des processus de réconciliation aux quatre coins du monde, de l'Afghanistan au Myanmar. Nous aidons nos partenaires de l'Est à renforcer leurs économies et leurs institutions ainsi que leur résilience - et en quelques jours, nous annoncerons un accord de libéralisation des visas avec nos amis ukrainiens. Nous trouvons de nouveaux moyens d'appuyer la croissance en Afrique, en coopération avec les gouvernements africains, l'Union africaine, le secteur privé et la société civile.

En 60 ans, l'Union européenne est devenue non seulement le projet de paix le plus réussi dans le monde, mais également un partenaire incontournable pour mettre un terme au désordre actuel et essayer de mettre collectivement en place un ordre mondial plus coopératif. Nous reviendrons toujours sur ce centre de gravité, ce pivot d'un système international fondé sur des règles. Parce que la voie européenne est la voie de l'ONU. La vision européenne est la vision de l'ONU. Ceux qui veulent investir dans ce système trouveront dans l'Union européenne un partenaire et un ami - un partenaire fiable, constructif et coopératif.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie Mme Mogherini de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je me réjouis vivement de la présence de Mme Mogherini, Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, au Conseil de sécurité ce matin. Elle a fait un exposé vraiment motivant. Ses observations sur le caractère gagnant-gagnant d'une démarche fondée sur la coopération, d'un ordre international fondé sur des règles et d'un multilatéralisme robuste avec l'ONU au centre constituent un message important.

Il est particulièrement approprié qu'elle soit au Conseil aujourd'hui à l'occasion de la Journée de l'Europe, le 9 mai. Comme elle l'a dit, aujourd'hui, nous fêtons les 60 années qui se sont écoulées depuis l'adoption du Traité portant création de la Communauté européenne et les 67 années qui se sont écoulées depuis la Déclaration de Schuman, suite à laquelle le continent européen a entrepris un voyage sans précédent, des cendres de la guerre et des divisions vers le relèvement et la réconciliation, pour aboutir finalement à l'Union européenne telle que nous la connaissons aujourd'hui. Le projet européen a été la source institutionnelle la plus importante de paix et de stabilité en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Avec une vision d'une Europe unie et libre, basée sur des valeurs

démocratiques, un ordre de sécurité fondé sur des règles et une prospérité économique partagée, ce projet s'est avéré être un mécanisme de prévention des conflits par excellence.

Cette journée doit être également une occasion de célébrer la capacité de la coopération multilatérale à promouvoir la paix et le développement. Les pères fondateurs de l'Europe en étaient intimement convaincus. En effet, selon les propos de l'ancien Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'Italie, M. Alcide De Gasperi, ils étaient convaincus que

> « l'avenir ne se construit pas grâce à la force, ni à l'esprit de conquête, mais grâce à la patiente application de la méthode démocratique, à l'esprit constructif des accords, au respect de la liberté ».

Compte tenu des fondations sur lesquelles elle a été édifiée, l'Union européenne est un allié et un partenaire naturel de l'ONU en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous sommes également unis par notre engagement commun à créer un monde plus pacifique, plus équitable et plus durable, tel qu'envisagé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Nous partageons le même engagement en faveur d'un monde basé sur les principes fondamentaux de la démocratie, de l'état de droit et de l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme. Cet engagement en faveur de l'ONU est clairement énoncé dans le Traité sur l'Union européenne, qui consacre les principes fondamentaux en énoncés dans la Charte des Nations Unies. Un multinationalisme efficace est au cœur de l'action de l'Union européenne dans le monde entier. Par conséquent, il est évident qu'une ONU forte est la pierre angulaire de la Politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne et qu'une Union européenne forte peut contribuer considérablement au renforcement de l'ONU.

Selon la première phrase de la Déclaration de Schuman, la paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. Cet appel à s'adapter à un monde en pleine évolution est aussi pertinent aujourd'hui qu'il l'était en 1950. Le Secrétaire général essaie de répondre à cet impératif en mettant de nouveau l'accent sur la prévention des conflits et la pérennisation de la paix et en s'employant à réformer l'ONU, pour qu'elle soit plus à même de relever les défis d'aujourd'hui et de demain. Nous appuyons pleinement ses efforts.

Les examens effectués par les Nations Unies sur la paix et la sécurité soulignent la nécessité de renforcer les partenariats entre l'ONU et les organisations régionales. Dans ce contexte, le partenariat stratégique entre l'Union européenne et l'ONU en matière de maintien de la paix et de gestion des crises revêt une grande importance. Je tiens à remercier le Service européen pour l'action extérieure et le Département des opérations de maintien de la paix des efforts qu'ils déploient pour donner effet à ce partenariat.

L'Union européenne contribue activement à la paix et à la sécurité en Europe et au-delà. Elle le fait en tant que partenaire engagé de l'ONU, à bien des égards. Je voudrais mettre en exergue quelques exemples. Premièrement, l'Union européenne est un défenseur du droit international et d'un ordre international fondé sur des règles, dont l'ONU constitue le centre. C'est pour cette raison que l'Union européenne n'a cessé de réitérer son appui sans faille à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Deuxièmement, grâce à ses politiques d'élargissement et de voisinage, l'Union européenne contribue à renforcer la démocratie et les droits de l'homme dans les pays voisins, à l'Est et au Sud. Dans les Balkans occidentaux, le Conseil de sécurité a confié à l'Union européenne la responsabilité principale de la sécurité et de la stabilité dans des pays où étaient déployées d'importantes opérations des Nations Unies et qui, pour la plupart, sont devenus aujourd'hui des pourvoyeurs de sécurité à part entière.

Troisièmement, l'Union européenne a activement contribué à la paix et à la sécurité au-delà de l'Europe et dans tous les continents. Elle l'a fait notamment grâce à sa contribution en Colombie, à la Mission de surveillance à Aceh en Indonésie, aux efforts de stabilisation en Iraq et en Afghanistan; à ses opérations maritimes au large des côtes somaliennes et libyennes; à sa politique globale en faveur de la sécurité, de la paix et du développement au Sahel en coopération avec les pays de la région et les acteurs régionaux et à son appui aux opérations de paix de l'Union africaine - notamment La Mission de l'Union africaine en Somalie - par l'intermédiaire de la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique.

Enfin, l'Union européenne, qui est le plus grand donateur de l'aide humanitaire dans le monde, fournit une aide humanitaire en tenant compte des besoins,

conformément aux principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. La coopération entre l'Union européenne et l'ONU est forte, comme en témoigne le processus ayant mené à un accord ambitieux sur le « grand compromis » concernant le financement de l'action humanitaire. Pour pouvoir apporter une réponse humanitaire rapide et efficace qui parvient aux plus vulnérables, il faut poursuivre et approfondir la coordination et la coopération entre nos deux organisations.

Pour conclure, la Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne dote cette dernière d'un cadre renouvelé pour une action mondiale à l'appui de la paix et du développement, comme nous venons de l'entendre. Nous espérons qu'elle contribuera à la poursuite du renforcement du partenariat entre nos organisations. L'Union européenne est un champion du multilatéralisme et un brillant exemple de ce que le multilatéralisme peut accomplir. Même s'il était impossible aux fondateurs de l'Union européenne d'imaginer les défis auxquels l'Europe et la communauté internationale sont confrontées aujourd'hui, les principes sur lesquels ils l'ont construite restent pertinents tandis que nous nous employons à construire un avenir meilleur pour tous.

M. Delattre (France) : Je salue la présence à la table du Conseil de la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Federica Mogherini, que je remercie chaleureusement pour son exposé.

Comme tous les 9 mai, les États membres de l'Union européenne célèbrent aujourd'hui la Journée de l'Europe, qui met à l'honneur le projet commun qu'ils font vivre ensemble depuis la signature du Traité de Rome, il y a un plus de 60 ans désormais. Le choix de tenir cette séance annuelle du Conseil sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne en ce jour symbolique est tout sauf anodin. Il reflète la proximité qui existe entre deux organisations qui partagent les mêmes valeurs et dont les champs d'intervention conjoints sont en constante augmentation. Il témoigne également de l'importance cardinale qu'accorde l'Union européenne à l'ONU dans la conduite de son action extérieure, comme l'illustre la présence de Mme Mogherini à nos côtés à New York en ce jour particulier pour tous les Européens. Je l'en remercie une nouvelle fois.

L'Union européenne constitue aujourd'hui un acteur majeur du maintien de la paix et un partenaire stratégique de l'ONU dans ce domaine. À l'instar d'autres organisations régionales, son rôle devient de plus en plus central dans la mise en œuvre des opérations de maintien de la paix, qu'il s'agisse de leur financement, des contributions militaires ou encore de leur accompagnement politique. Les nombreuses missions déployées par l'Union européenne, militaires comme civiles, dans le cadre de sa politique de sécurité et de défense commune, contribuent à la mise en œuvre des décisions du Conseil dans diverses régions du monde. C'est notamment le cas sur le continent européen, où l'Union contribue par exemple à la stabilité de la Bosnie-Herzégovine et au renforcement de l'état de droit au Kosovo; en Afrique, notamment au Mali, au Niger, en République centrafricaine et en Somalie, où l'Union soutient le renforcement structurel des capacités africaines de réponse aux crises et apporte un financement déterminant aux opérations africaines de soutien de la paix; ou encore en réponse à des menaces transversales, à travers l'action de l'Union dans la lutte contre le trafic de migrants en Méditerranée ou contre la piraterie maritime au large des côtes somaliennes. Et je pourrais multiplier les exemples.

Il faut également rappeler la contribution des pays européens aux différentes opérations de maintien de la paix sur le plan financier – avec la prise en charge de 40 % du budget du maintien de la paix – mais également sur le plan humain, comme par exemple au Mali où plus de 1000 Casques bleus européens sont engagés au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali avec des moyens inédits.

Plus largement encore, l'Union européenne intervient en faveur de la paix et de la sécurité en utilisant l'ensemble de la gamme de ses instruments. Elle le fait dans le cadre d'une approche globale qui vise à favoriser des solutions politiques ainsi qu'à traiter en profondeur les racines des conflits comme du terrorisme. Elle s'inscrit en cela en pleine cohérence avec la vision du Secrétaire général de l'ONU en faveur d'une action de la communauté internationale tout au long du cycle des conflits, allant de la prévention de ces derniers jusqu'à la consolidation de la paix.

L'Union européenne est également un partenaire central du Conseil de sécurité dans la recherche de solutions durables aux grandes crises qui occupent son ordre du jour. Pour n'en prendre que quelques exemples, c'est le cas sur le dossier syrien, où l'Union européenne apporte sa voix à ceux qui soulignent l'urgence d'une

reprise des négociations intersyriennes en vue de la mise en place d'une transition politique conforme aux dispositions de la résolution 2254 (2015) et du Communiqué de Genève (voir S/2012/522, annexe). Celle-ci ne saurait raisonnablement intervenir que dans un contexte marqué par une cessation durable des hostilités et un accès libre, continu et sans entrave de l'aide humanitaire.

C'est le cas en Libye, où l'Union européenne déploie, aux côtés de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, un effort important afin de donner au Conseil de la présidence du Premier Ministre Sarraj les moyens de lutter contre la menace que fait peser la présence croissante de groupes terroristes sur son territoire. L'Union contribue en outre, à travers sa mission EUNAVFOR Sophia déployée dans les eaux internationales au large des côtes libyennes et dans le cadre des résolutions du Conseil, à la lutte contre le trafic de migrants ainsi qu'au renforcement de la mise en œuvre de l'embargo sur les armes à destination de la Libye.

C'est le cas s'agissant de la crise en Ukraine, où l'Union européenne mène une politique associant dialogue et fermeté, en soutien au travail du groupe Normandie dont les efforts ont vocation à se poursuivre dans les mois à venir. Les sanctions européennes n'ont pas pour objectif de punir mais bien d'encourager les parties prenantes à mettre en œuvre les dispositions endossées par le Conseil de sécurité en vue d'une sortie de crise, à savoir le paquet de mesures en faveur de la mise en œuvre des Accords de Minsk.

Enfin, l'Union européenne est un acteur de premier plan dans la réponse à la crise globale des migrants. Face à ce qui s'apparente à la plus grande crise de déplacés et de réfugiés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, à l'égard de laquelle nous avons une égale exigence de solidarité et de responsabilité, l'action volontariste de l'Union européenne est trop souvent minorée ou mal comprise. Cette dernière reste en effet, et de loin, la première pourvoyeuse d'aide humanitaire aux réfugiés dans le monde. Les opérations menées par l'Union, au premier rang desquelles figure EUNAVFOR Sophia, ont permis de sauver plusieurs dizaines de milliers de personnes en situation de détresse dans les eaux de la Méditerranée et de lutter contre les réseaux de trafiquants de migrants en Méditerranée.

L'Union n'oublie pas de s'attaquer aux causes profondes de ce phénomène, comme en témoigne sa position au premier plan en matière de financement du développement, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, mais également l'effort financier conséquent qu'elle consent en faveur des pays d'origine et de transit. Pour n'en prendre qu'un exemple, l'Union européenne contribue à bien plus de 50 % de l'aide publique au développement à l'échelle mondiale. Ainsi, si l'Union européenne ne peut résoudre seule la crise des migrants, elle prend bien toute sa part de responsabilité, politique, sécuritaire, financière mais également morale et humaine, pour y répondre le plus efficacement possible.

Enfin, qu'il me soit permis, en écho aux propos de Mme Mogherini, de rappeler l'attachement profond de la France et de la communauté des nations dans son ensemble à l'Accord de Paris sur les changements climatiques et à sa pleine mise en œuvre qui constitue l'un des principaux enjeux de notre temps et qui a besoin de notre engagement à tous.

Je conclurai mon intervention en insistant une nouvelle fois sur un point de convergence fondamentale entre l'ONU et l'Union européenne, à savoir l'engagement partagé en faveur du multilatéralisme, en faveur d'un monde où le droit prévaut sur la force. C'est l'un des éléments qui contribuent à faire de l'Union, au-delà de son rôle d'organisation régionale, l'un des piliers de l'ordre international actuel.

M. Cardi (Italie) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence uruguayenne du Conseil d'avoir convoqué cette séance à l'occasion de la Journée de l'Europe et bien sûr la Haute Représentante Federica Mogherini de son exposé et de ses propos. En tant que membre du Conseil de sécurité et membre fondateur de l'Union européenne, l'Italie attache une grande importance à cette séance et à la coopération entre l'ONU et l'Union européenne.

Il y a un mois environ, nous avons célébré à Rome le soixantième anniversaire du Traité de Rome et signé une nouvelle déclaration qui affirme la valeur tangible et la pertinence actuelle du projet européen. Comme l'a souligné Mme Mogherini, l'Union européenne est aujourd'hui un acteur mondial clef et un prestataire de paix et de développement dans le monde.

À ce titre, de concert avec nos partenaires européens, nous sommes déterminés à apporter une contribution constructive au renforcement de la voix de l'Europe à l'ONU et au sein du Conseil de sécurité. La décision de partager notre mandat au Conseil avec un autre membre fondateur de l'Union européenne, les Pays-Bas, était façonnée par nos valeurs européennes communes.

Nous vivons à une époque de défis interdépendants en évolution constante qui exigent des solutions globales transnationales. La complexité des facteurs de déstabilisation qui menacent nos sociétés suppose une intervention multidimensionnelle dans laquelle la sécurité, les droits de l'homme et le développement sont étroitement liés. L'ONU, ainsi que l'Union européenne et ses États membres ont élaboré une approche holistique qu'ils ont intégrée dans leurs stratégies – le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le programme de pérennisation de la paix et la Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne, qui a été mentionnée par la Haute Représentante.

(*l'orateur poursuit en français*)

La coopération entre l'ONU et l'Union européenne au titre du Chapitre VIII de la Charte des Nations et au-delà Unies se fonde donc sur un partenariat naturel qui lie les deux organisations en tant que communautés de valeurs et de principes. Il s'agit d'une coopération qui présente aujourd'hui le potentiel d'être développée davantage sur la base de cette compréhension partagée de la complexité des défis contemporains.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Premièrement, l'Union européenne et ses États membres contribuent aux missions des Nations Unies, en les appuyant par le biais de la mission de politique de sécurité et de défense commune et en travaillant en étroite collaboration avec des organisations régionales telles que l'Union africaine. L'Union européenne participe de manière notable aux efforts de paix internationaux, en particulier en Afrique, que ce soit en Somalie, en République centrafricaine, au Mali via la mission de formation militaire de l'Union européenne ou encore en Libye via la mission d'assistance frontalière de l'Union européenne. Comme la Haute Représentante l'a indiqué, la décision récente de créer une capacité militaire de planification et de conduite dotera l'Union européenne d'un outil supplémentaire pour améliorer son efficacité en tant que partenaire de sécurité.

Dans le cadre du renforcement de ces capacités, nous ne devons jamais oublier ni compromettre nos valeurs. Cela signifie, avant tout, protéger et sauver des vies. C'est ce que nous faisons sans relâche chaque jour en Méditerranée au large des côtes libyennes, grâce à l'opération Sophia. En l'espace de moins de deux ans et avec la participation de 25 membres de l'Union européenne à l'opération dirigée par l'amiral Credendino, plus de 34 000 personnes ont été secourues et plus de 100 trafiquants arrêtés. Ces chiffres sont la preuve évidente de la valeur ajoutée apportée par l'Union européenne. La décision prise par la Haute Représentante de donner à l'opération le nom d'un enfant né à bord d'un bateau nous rappelle que la lutte contre les réseaux de traite d'êtres humains constitue un devoir moral collectif et une priorité de sécurité partagée. L'Italie continuera de gérer cette situation au moyen d'une stratégie globale qui vise à s'attaquer à ses causes profondes, à démanteler le modèle d'affaires des trafiquants et à sauver des vies en mer.

Deuxièmement, l'Union européenne est un moteur mondial de la paix. En tant qu'union d'un demi-milliard de personnes, qui figure parmi les principales puissances économiques au monde, et premier investisseur dans la coopération pour le développement, l'Union européenne est un bâtisseur et un gardien du continuum paix, sécurité et développement, ce qui lui offre une possibilité sans précédent de contribuer à la montée en puissance de la diplomatie préconisée par le Secrétaire général, M. António Guterres. Nous appuyons fermement l'objectif qu'il poursuit de passer d'une gestion des crises à la prévention des crises. Nous pensons que cette approche doit orienter la réforme du pilier de paix et de sécurité des Nations Unies, y compris en ce qui concerne ses partenariats avec les organisations régionales.

Le projet européen a démontré sa force magnétique depuis sa fondation. Parallèlement à l'élargissement de ses frontières, la démocratie, la stabilité et le développement se sont étendus à l'ensemble du continent. Aujourd'hui, l'Union européenne continue d'exercer le même pouvoir d'attraction s'agissant de l'élargissement aux pays voisins. Je souligne ici le rôle essentiel qu'elle joue dans les Balkans occidentaux. Une politique crédible d'élargissement de l'Union européenne représente pour les pays des Balkans occidentaux le seul moyen de consolider des sociétés ouvertes à tous, démocratiques et résilientes. L'ONU et l'Union européenne doivent les encourager résolument à œuvrer de concert pour un avenir meilleur.

Par ailleurs, l'Union européenne est dotée d'un ensemble d'outils divers et efficaces pour faciliter le règlement politique des crises - un objectif qui figure en tête de ses priorités et de celles de ses membres - en commençant par la Syrie, la Libye et le Moyen-Orient dans son ensemble. En coordination avec d'autres acteurs régionaux, l'Union participe activement aux

efforts diplomatiques qui sont déployés pour trouver un règlement pacifique aux conflits prolongés et non résolus en Europe. Mettre fin à la crise en Ukraine demeure une priorité absolue pour l’Union européenne, qui apporte tout son appui à l’appel lancé par le Conseil de sécurité en vue de l’application intégrale des Accords de Minsk.

Dernier point mais non le moindre, j’en viens au développement. L’Union européenne est le premier bailleur de fonds au monde, comme on l’a rappelé ici, et fournit plus de 50 % de l’aide mondiale au développement. Assurant le relais entre l’aide humanitaire et la coopération pour le développement, tout en promouvant les droits de l’homme, l’état de droit et la bonne gouvernance, l’Union européenne est un partenaire majeur de l’ONU et de ses organismes dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Notre objectif commun qui est d’éliminer l’extrême pauvreté, de lutter contre les effets des changements climatiques, de renforcer les institutions fragiles, de protéger les droits de l’homme et d’instaurer la confiance et le dialogue entre les communautés est le principal antidote à la propagation des conflits.

(*l’orateur poursuit en français*)

En conclusion, dans tous ces domaines, nous croyons que la coopération et la coordination entre l’ONU et l’Union européenne peuvent être renforcées davantage afin de saisir pleinement leur potentiel respectif, dans le respect des principes de complémentarité et de subsidiarité.

M. Wilson (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : C’est un plaisir de revoir la Haute Représentante de l’Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Federica Mogherini, au Conseil de sécurité. Je tiens à la remercier de sa déclaration détaillée qui était aussi complète qu’approfondie.

Comme le représentant de la Suède l’a dit, il est approprié que nous nous réunissions aujourd’hui alors que nous fêtons à la fois la Journée de l’Europe et les Journées du souvenir et de la réconciliation en hommage aux victimes de la Seconde Guerre mondiale. L’Union européenne, tout comme l’Organisation des Nations Unies elle-même, est une conséquence directe de ce terrible conflit. Nées du même fléau de la guerre, les deux organisations partagent les mêmes valeurs depuis leur création, coopérant étroitement pour promouvoir la paix et la sécurité internationales, la démocratie, l’état de droit et les droits de l’homme.

Ces valeurs sont tout aussi pertinentes aujourd’hui dans un monde qui fait face à un défi différent de celui envisagé par les fondateurs de l’ONU et de l’Union européenne. Le terrorisme, l’extrémisme violent, la criminalité organisée, les migrations incontrôlées, les changements climatiques et la mondialisation ont engendré des conflits et des crises humanitaires encore plus longs et plus complexes. Face à ces défis, l’ONU et l’Union européenne ont plus que jamais besoin l’une de l’autre. Aujourd’hui, nous devons élaborer des approches plus intelligentes pour veiller à ce que les efforts déployés par les deux organisations soient complémentaires et concertées en vue de régler les conflits, promouvoir la paix et renforcer le développement à long terme.

De l’agression russe en Ukraine et l’annexion de la Crimée à l’instabilité en Libye et dans la Corne de l’Afrique en passant par les crises migratoires, l’Europe ne connaît malheureusement que trop bien les menaces à la sécurité qui pèsent sur sa région et le monde. Dans tous ces cas, l’Union européenne a démontré sa capacité à appuyer l’ONU en tant que prestataire mondial de sécurité. Nous le voyons dans nos partenariats de maintien de la paix en Somalie, au Mali et en République centrafricaine, où l’Union européenne, l’ONU et les missions de maintien de la paix de l’Union africaine font un travail vital pour maintenir la paix et assurer la sécurité et la formation. Comme l’ont souligné d’autres orateurs, l’opération Sophia continue de sauver des vies dans les eaux de la Méditerranée, de traduire des trafiquants en justice, de lutter contre les migrations illégales et d’interdire des armes qui pourraient alimenter l’extrémisme violent. Comme l’a déclaré la Haute Représentante, l’appui du Conseil de sécurité à cet égard est vital. En Ukraine, l’Union européenne applique des sanctions ciblées pour aider ce pays face à l’agression russe.

L’Union européenne aide également l’ONU à régler des conflits en sa qualité de médiatrice et d’intermédiaire honnête. C’est le cas en Syrie et dans la Corne de l’Afrique, où l’Union européenne contribue avec l’ONU à promouvoir le dialogue politique avec les acteurs clefs pour faciliter l’acheminement d’une aide humanitaire urgente. Cet activisme se retrouve en ce qui concerne l’Iran, où l’UE, par l’intermédiaire du Bureau du Haut Représentant, continue de jouer un rôle clef en sa qualité de coordinatrice de la commission conjointe qui contribue à la mise en œuvre du Plan d’action global commun. Comme l’a souligné la Haute Représentante, l’approche de l’UE fait le lien entre la sécurité, le

développement et les droits de l'homme, comme s'y emploient nombre d'entre nous au Conseil.

Le Royaume-Uni est fier de jouer son rôle à cet égard. La Conférence de Londres sur la Somalie, qui se tiendra demain à l'initiative de la Première Ministre du Royaume-Uni, du Secrétaire général et du Président de la Somalie, constitue un moment important en vue d'accélérer les progrès en matière de réforme du secteur de la sécurité et pour permettre à la Somalie d'avancer vers un règlement politique. Nous nous félicitons que la Haute Représentante participe également à cette conférence. D'autre part, l'Union européenne et l'ONU œuvrent de concert à un développement sans exclusive dans le contexte de crises prolongées en appliquant des approches nouvelles qui combinent la consolidation de la paix, le développement ainsi que le financement et les compétences dans le domaine de l'aide humanitaire. En réaction à la crise syrienne, l'UE et l'ONU collaborent avec les pays qui accueillent des réfugiés pour répondre plus efficacement aux besoins des réfugiés syriens et des populations d'accueil.

La coopération entre l'ONU et l'UE va cependant bien au-delà du règlement des conflits. Comme l'a affirmé le Secrétaire général dans cette salle, l'ONU doit se réformer pour contenir plus efficacement et prévenir les menaces modernes et pour consolider la paix au lendemain des conflits. L'ONU doit être en mesure de prévenir les crises autant que d'y mettre un terme. Le Royaume-Uni partage la volonté du Secrétaire général et la volonté que vient de réitérer la Haute Représentante au nom de l'UE de réformer l'ONU pour renforcer le lien entre la paix et la sécurité, le développement durable et les droits de l'homme. Nous devons tous apporter notre concours au Secrétaire général pour mettre en œuvre et appliquer cette réforme. Ce sera crucial pour l'ONU et sa collaboration avec l'Union européenne, car elles veulent lutter ensemble contre les futures menaces à la paix et à la sécurité internationales et renforcer l'efficacité du système multilatéral.

Mme Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je saisis cette occasion pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence. C'est un rôle qui vous convient, et nous nous réjouissons de travailler sous votre direction. Je remercie la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité de son exposé détaillé.

Un des grands honneurs et des plaisirs que j'associe à mon rôle de Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies est que je suis amenée à travailler avec diverses nations au sein d'organisations qui partagent notre attachement à la liberté, à la prospérité et à la dignité humaine. Nous apprécions sincèrement l'Union européenne et le dynamisme de ses États membres ainsi que leur coopération en matière de promotion de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme en Europe et dans le monde.

Aujourd'hui, alors que nous faisons l'inventaire de nos priorités mondiales, je suis frappée par la fréquence avec laquelle les États-Unis et l'Union européenne collaborent pour améliorer l'efficacité de leurs efforts mutuels importants. En Syrie, l'Union européenne est un partenaire étroit et fiable avec lequel nous travaillons de concert pour mettre fin au conflit dans ce pays et lutter contre les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire dont est responsable le régime d'Assad. L'aide humanitaire que fournissent l'Union européenne et ses États membres dans le contexte de cette crise et d'autres crises dans le monde entier joue un rôle capital en vue d'apaiser la souffrance. Cette aide complète l'aide humanitaire que fournissent les États-Unis en Syrie, qui s'élève à plus de 6,5 milliards de dollars depuis le début de la crise. Sur le long terme, la volonté de l'Union européenne d'appuyer un processus de reconstruction sérieux après le règlement du conflit par des moyens politiques sera précieuse non seulement pour le peuple syrien, mais également pour la région et pour le monde. Ceci dit, pour en arriver à ce stade, il est nécessaire d'imposer des sanctions contre les individus et les entités associés au programme d'armes chimiques de la Syrie. Les États-Unis souhaitent élargir les sanctions de l'ONU contre les fournisseurs et facilitateurs avérés qui contribuent au programme d'armes chimiques syrien. Nous apprécions la coopération de l'Union européenne en ce qui concerne l'imposition des sanctions concernant la Syrie, mais nous devons faire plus. Nous appelons l'Union européenne et l'ONU à appliquer des sanctions plus strictes afin de priver Al-Assad et son régime des moyens nécessaires pour commettre de nouveaux crimes de guerre.

L'Ukraine est un autre dossier concernant lequel notre coopération est efficace. L'Union européenne joue un rôle crucial en vue de réclamer des comptes à la Russie pour ses agissements en Ukraine. Les États-Unis et l'Union européenne doivent rester unis dans leur détermination à maintenir les sanctions tant

que Moscou n’honorera pas pleinement les engagements pris à Minsk.

Un des domaines de coopération les plus fructueux sont les efforts que nous déployons pour faire la lumière sur la relation entre les droits de l’homme et la paix et la sécurité internationales. Nous saluons et partageons la volonté de l’Union européenne de mettre l’accent sur la responsabilisation, et nous saluons les efforts qu’elle déploie pour lutter contre l’impunité des auteurs de violations des droits de l’homme. Nous luttons ensemble non seulement pour amener les auteurs de violations à rendre compte de leurs actes, mais également pour veiller à ce que les victimes reçoivent les soins nécessaires et à ce que justice leur soit rendue. J’espère que les États membres de l’Union européenne renforceront leur appui au Conseil des droits de l’homme alors que nous nous employons à prévenir le parti pris contre Israël dans cette enceinte.

Nous demeurons profondément préoccupés par la situation des migrants en Libye et dans le centre de la région méditerranéenne. Nous reconnaissons les problèmes auxquels sont confrontés l’Union européenne et ses États membres, en particulier l’Italie, du fait de l’afflux constant de réfugiés. Nous les félicitons des efforts constants qu’ils déploient pour lutter contre le trafic de migrants et la traite des personnes.

D’autres aspects positifs de notre partenariat sont la prévention des conflits, l’assistance dans le domaine de la sécurité, la lutte contre le terrorisme et la consolidation de la paix. S’agissant de l’Afrique, nous félicitons l’Union européenne des missions qu’elle mène sur le terrain. Nous apprécions également son partenariat avec l’ONU et les États-Unis dans le contexte des neuf missions des Nations Unies en Afrique, en particulier au Mali, en Somalie et dans la région centrafricaine. Plus particulièrement, la contribution financière fournie par l’Union européenne aux forces de l’Union africaine en Somalie a joué un rôle clef dans les progrès considérables accomplis sur les plans politique et de la sécurité dans ce pays.

Ailleurs dans le monde, nous espérons que nos partenaires européens poursuivront leur appui. En Asie, l’Union européenne joue un rôle clef dans l’appui aux efforts de l’ONU visant à instaurer les mesures d’incitation nécessaires à l’intention de la Corée du Nord pour régler les crises urgentes liées à la non-prolifération et à la situation humanitaire et lutter contre les violations des droits de l’homme. Le seul moyen pour la Corée du Nord d’avancer dans la voie d’un avenir sûr et prospère est qu’elle honore pleinement toutes ses obligations en vertu du droit international. La Corée du Nord doit abandonner sa quête effrénée d’armes de destruction massive, notamment les armes nucléaires. Nous appelons l’Union européenne et tous les pays à exercer des pressions extrêmes sur la Corée du Nord pour la faire changer de cap. Nous exhortons les États membres de l’Union européenne à appliquer rigoureusement les résolutions du Conseil de sécurité, à imposer des mesures strictes et autonomes qui vont au-delà de ces résolutions et à réduire leurs liens diplomatiques et économiques avec la Corée du Nord. Une mobilisation plus ferme de l’Union européenne et de ses États membres en ce qui concerne la Corée du Nord contribuera à garantir la paix dans la région.

En ce qui concerne l’Iran, nous espérons approfondir la coopération avec l’Union européenne pour lutter contre les activités déstabilisatrices de l’Iran et tenir le Gouvernement iranien responsable de ses actes. La résolution 2231 (2015) doit être pleinement mise en œuvre, notamment ses dispositions relatives aux transferts d’armes et au lancement de missiles balistiques. L’Union européenne peut et doit faire plus pour faire comprendre à l’Iran que ses activités déstabilisatrices dans la région, notamment l’appui aux extrémistes et aux groupes terroristes, doivent cesser.

En conclusion, les États-Unis partagent des liens historiques et de principe étroits avec l’Union européenne et ses pays membres. Nous réitérons notre ferme volonté de coopérer étroitement avec la Haute Représentante en vue de réaliser les priorités de l’ONU. Nous nous réjouissons de poursuivre notre important partenariat à l’appui de nos valeurs communes.

M. Kawamura (Japon) (*parle en anglais*) : Je souhaite la bienvenue au Conseil de sécurité à la Haute Représentante, Mme Federica Mogherini, et je la remercie de son exposé perspicace. D’autre part, nous apprécions vivement la visite qu’elle a effectuée à Hiroshima, au Japon, en avril 2016 et son appel à réaliser une paix durable dans le monde entier.

Premièrement, au nom du Gouvernement et du peuple japonais, je reconnais que l’Union européenne (UE) joue un rôle indispensable et contemporain s’agissant de permettre au Conseil de sécurité de s’acquitter de la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité qui lui incombe. L’UE a toujours démontré son leadership et sa détermination à tracer des voies vers la résolution des conflits, la reconstruction d’après-conflit et la fourniture d’une

assistance humanitaire partout dans le monde, tout en ralliant une attention et un soutien internationaux d'une importance capitale.

Le Japon et l'UE sont des partenaires stratégiques mondiaux qui partagent les valeurs communes de la démocratie, de la liberté, des droits de l'homme et de la primauté du droit. Nous avons travaillé ensemble sans relâche pour la paix et la sécurité de la communauté internationale. À titre d'exemple, l'UE et les Nations Unies ont récemment tenu une conférence à Bruxelles pour organiser un soutien humanitaire international pour la Syrie et la région. Le Japon est heureux de se joindre à ces efforts en annonçant une nouvelle aide humanitaire d'environ 260 millions de dollars, qui a été décidée après le début de 2017. L'UE joue également un rôle clef dans le processus de paix au Moyen-Orient en tant que membre du Quatuor, y compris sur la relance des négociations pour parvenir à une paix durable. Le Japon s'est engagé à faciliter des discussions directes et à mettre en œuvre des mesures de confiance.

Le Japon et l'UE travaillent également en étroite collaboration en Afrique, en particulier sur les mesures visant à renforcer la sécurité et la lutte contre le terrorisme. Des projets conjoints sont en cours dans des pays comme le Niger, le Mali, la Mauritanie, la République démocratique du Congo et la Somalie pour fournir du matériel, des technologies de la communication, des installations améliorées et une formation dans les ressources humaines. Au Niger, le Japon a récemment annoncé environ 2 millions de dollars d'assistance pour fournir des dispositifs et des véhicules de communication sans fil au Gouvernement, tandis que l'UE fournit une formation aux agents chargés de l'application de la loi. La Force de défense maritime du Japon et la Force navale de l'UE coopèrent également étroitement pour lutter contre la piraterie au large des côtes de la Somalie et du golfe d'Aden, y compris dans le cadre d'exercices communs.

Le Japon soutient fermement la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'UE. Cette stratégie démontre l'engagement de l'UE à promouvoir un ordre international fondé sur des règles, y compris sur la sécurité maritime mondiale, axé sur le multilatéralisme et les Nations Unies. Le développement de cette stratégie globale arrive à un moment important, compte tenu des défis actuels auxquels le continent est confronté, des flux de réfugiés au terrorisme. Le Japon espère renforcer sa coopération avec l'UE dans le monde entier, y compris dans la région Asie-Pacifique. En particulier, le Japon espère vivement que la stratégie globale de l'UE sur le renforcement des capacités maritimes et l'architecture de sécurité régionale en Asie du Sud-Est sera mise en œuvre.

Je voudrais conclure en rappelant que le Japon soutient une Europe forte et unifiée. Nous espérons que l'Europe relèvera ses différents défis et continuera à prendre des mesures solides et concrètes en faveur de l'intégration et de l'activisme international.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité. Je remercie également la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité d'avoir participé à la séance d'aujourd'hui et d'avoir énoncé très clairement sa position.

Je voudrais réitérer l'appui total de l'Ukraine à la poursuite de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales sur la base du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies. Une telle coopération est essentielle pour exécuter le mandat du Conseil, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le rôle de l'Union européenne (UE) dans une telle coopération est spécial. L'UE est un acteur politique et économique majeur sur la scène internationale et contribue à la résolution d'un certain nombre de conflits et de crises, bien au-delà de sa zone géographique, et la Colombie n'en est qu'un exemple récent. L'UE est un partenaire actif des Nations Unies dans le maintien de la paix, l'assistance humanitaire, la non-prolifération, la lutte contre le terrorisme et bien d'autres questions.

La stratégie globale de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité, présentée l'année dernière, reflète les principaux domaines et priorités de la coopération UE-ONU. L'Ukraine partage pleinement la vision globale de la stratégie, en particulier la responsabilité, l'unité et une approche intégrée des conflits et des crises. L'engagement fort de l'UE dans les processus de règlement des conflits et sa participation au dialogue politique international renforceraient la voix des partenaires qui luttent pour la paix, les valeurs démocratiques et leur choix souverain. Nous croyons qu'un ordre global basé sur les règles avec le multilatéralisme comme principe clef et l'ONU en son centre est un élément essentiel pour assurer une paix durable dans le monde.

L’Ukraine soutient également les initiatives mentionnées dans cette stratégie sur les efforts de consolidation de la paix des Nations Unies, la mise en œuvre des engagements en matière de développement durable et de changements climatiques, le soutien du Conseil des droits de l’homme, etc. Nous appuyons également l’appel lancé dans le cadre de cette stratégie aux membres du Conseil de sécurité à ne pas voter contre des projets de résolution crédibles portant sur des mesures opportunes et décisives visant à prévenir les atrocités de masse ou à y mettre fin. À la lumière des événements en Syrie et des vetos russes honteux sur les résolutions pertinentes, cet appel est plus pertinent que jamais.

La Haute Représentante a souligné un certain nombre de défis et de menaces qui affectent le monde et où la coopération entre les Nations Unies et l’UE est effectivement maintenue. Nous saluons la contribution de l’UE à la résolution des conflits au Moyen-Orient et en Afrique, ainsi que sa lutte contre le terrorisme, l’extrémisme violent, les changements climatiques, etc. Je voudrais souligner en particulier les conflits existants en Europe et le rôle de l’UE dans leur gestion et leur résolution.

Au cours de notre présidence au mois de février, l’Ukraine a organisé un débat public (voir S/PV.7886) sur cette question, et nous sommes reconnaissants à l’Union européenne pour sa participation active et sa contribution précieuse à ces discussions. Lors de cette séance, la majorité des membres du Conseil a exprimé une vision commune du rôle important de l’UE, en tant qu’organisme en vertu du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, face aux problèmes de sécurité actuels et nouveaux en Europe. À mon avis, ce rôle est vital pour les raisons suivantes notamment.

Premièrement, la contribution de l’UE est essentielle pour renforcer la résilience des pays dans les pays de l’ Europe de l’Est et du Sud en les encourageant à s’engager dans un processus de réforme qui présente des avantages à long terme et favorise la stabilité dans la région. Le partenariat euro-méditerranéen révisé et la stratégie globale de sécurité mise à jour de l’UE ont mis en place des cadres propices au renforcement de notre coopération en matière de sécurité.

Deuxièmement, l’UE est directement ou indirectement impliquée dans la résolution des conflits en Europe, notamment en Ukraine, dans les Balkans occidentaux, en Moldova, en Géorgie, etc. Elle défend l’ordre de sécurité européen, fondé sur les principes de la souveraineté, de l’indépendance et de l’intégrité territoriale des États, de l’inviolabilité des frontières, du règlement pacifique des différends et du libre choix des pays pour décider de leur avenir. Ces efforts de l’UE ont prouvé leur efficacité dans l’ex-Yougoslavie, où malgré toutes les souffrances, les pertes nombreuses et les terribles atrocités, tous les conflits sont dans l’ensemble résolus. Dans la région post-soviétique au contraire, aucun des conflits - je le répète, aucun - n’a été réglé. En outre, de nouveaux conflits éclatent et de nouvelles menaces à la paix régionale apparaissent. Pourquoi donc?

La réponse est plutôt simple. Dans le cas de l’ex-Yougoslavie, le succès a été possible en raison de la position résolue de la communauté internationale et de ses efforts coordonnés, y compris ceux de l’ONU et de l’UE. En outre, bien que non sans retard, les fauteurs de troubles et les instigateurs des conflits ont été retirés des processus de prise de décisions. Sur le territoire de l’ex-Union soviétique, la situation est différente, voire opposée. Depuis le début des années 90, la Fédération de Russie a adopté la notion de ceinture d’instabilité. Elle a effectivement créé une instabilité contrôlée dans de nombreux pays le long des frontières de la Russie afin de les maintenir dans l’orbite de Moscou et, comme dans le cas de l’Ukraine, d’arrêter toute intégration avec l’UE. Nous sommes très reconnaissants de la position ferme adoptée par l’Union européenne concernant l’agression russe en Ukraine, que la Haute Représentante vient de confirmer. Je remercie également les autres collègues ici présents qui ont pris la parole pour appuyer mon pays.

Nous croyons que la situation actuelle n’est pas une impasse. Les conflits prolongés et actifs en Europe peuvent être effectivement résolus et on peut empêcher les tensions potentielles d’éclater. Nous croyons également que l’Union européenne, en collaboration avec les Nations Unies, ne devrait pas hésiter à adopter une approche encore plus proactive dans la gestion et le règlement des conflits en Europe.

Enfin, la coopération entre l’UE et les Nations Unies s’est révélée inestimable à de nombreuses reprises, de la lutte contre le terrorisme à la résolution pacifique des conflits dans différentes parties du monde. L’Ukraine espère que ce partenariat se poursuivra et qu’il contribuera encore plus efficacement à la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : La Bolivie remercie la Haute

Représentante de l’Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Federica Mogherini, de son exposé sur la coopération entre l’Organisation des Nations Unies et l’Union européenne.

À cet égard, je voudrais préciser que la coopération internationale, comme énoncé dans la Charte des Nations Unies à son Article 1.3, a pour finalité « de résoudre les problèmes internationaux d’ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire » et de le faire par le biais du multilatéralisme. En cela, nous sommes d’accord avec ce qu’a écrit Mme Mogherini dans son avant-propos à la Stratégie globale pour la politique extérieure et de sécurité de l’Union européenne, à savoir qu’il nous faut œuvrer ensemble. Mais il ne s’agit pas uniquement d’œuvrer ensemble et de façon inclusive, mais de le faire aussi dans le respect du principe d’égalité souveraine et, surtout, d’une façon qui serve l’intérêt commun de nos peuples. À cet effet, il est impératif d’œuvrer au renforcement du multilatéralisme dans le respect absolu de à la Charte des Nations Unies.

Les organisations régionales et sous-régionales sont essentielles pour la stabilité et la sécurité en ce qu’elles sont des médiateurs naturels et qu’elles possèdent le savoir-faire nécessaire pour régler certains problèmes. Elles peuvent ainsi créer les conditions propices à des solutions durables sur la base des avantages mutuels des États et des principes du droit international, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies et de la résolution 65/276 de l’Assemblée générale concernant la coopération entre l’Union européenne et l’Organisation des Nations Unies.

C’est dans cet esprit que la Bolivie maintient des relations avec l’Union européenne, inscrites dans le cadre du dialogue institutionnalisé avec la Communauté des États d’Amérique latine et des Caraïbes pour convenir de façon concertée de politiques et d’actions au niveau international, qui nous permettent d’avancer dans la réalisation d’objectifs mutuellement avantageux, en faisant face à des défis globaux comme la crise alimentaire, le changement climatique et le terrorisme, entre autres. C’est pourquoi nous souhaitons que la coopération entre les deux organisations continue d’aller dans ce sens, pour le bien de tous.

Nous exprimons notre solidarité avec les familles et les gouvernements des victimes des attentats terroristes qui ont frappé l’Union européenne. Nous déplorons que les attentats terroristes soient en hausse et saluons les efforts que déploie l’Union européenne pour lutter contre ce fléau. Nous condamnons le terrorisme et encourageons cette organisation à poursuivre ses efforts visant à renforcer la coopération et l’échange d’informations, dans le respect des droits de l’homme.

S’agissant des conflits et des différends entre États, la Bolivie souligne qu’il importe que les tous États Membres observent, respectent et appliquent les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et s’y conforment. À cet égard, il est nécessaire d’encourager le règlement pacifique des différends par le dialogue, la médiation, la négociation ou en recourant aux mécanismes judiciaires mis en place par la Charte, comme la Cour internationale de Justice.

La Bolivie considère l’Union européenne comme un acteur mondial essentiel aux plans politique et économique qui contribue au règlement pacifique des différends, et nous la félicitons donc pour l’action qu’elle mène dans différentes régions de la planète. Dans le même ordre d’idées, nous pensons que les moyens et les mécanismes de prévention diplomatiques dont disposent les organisations régionales doivent être coordonnés et orientés vers l’identification précoce des crises potentielles et l’échange d’informations impartiales. À cet égard, nous voyons d’un bon œil la coopération avec cette organisation régionale, sur la base des principes de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, du non-recours à la menace ou à l’emploi de la force et du respect de la souveraineté, de l’intégrité et de l’indépendance des États.

La Bolivie reconnaît le travail fait par l’Union européenne sur différentes questions dont est saisi le Conseil de sécurité, comme la question nucléaire iranienne, dans laquelle l’Union européenne a joué un rôle très important, et le règlement du conflit palestino-israélien sur la base de la solution de deux États dans les frontières d’avant 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale.

Nous saluons aussi l’action que mène l’Union européenne en Afrique dans le domaine de la sécurité, où elle agit comme un facteur principal, finançant les opérations de la Mission de l’Union africaine en Somalie et contribuant au développement et à la formation de l’Armée nationale somalienne par le biais de sa mission de formation militaire en Somalie et de l’opération Atalante qui lutte contre la piraterie. Nous saluons aussi le travail qu’effectue l’Union européenne au Mali dans le cadre de la formation des forces armées de ce pays, et en République centrafricaine, en coordination avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine.

Le monde pâtit de la pire crise d'inégalités de toute son existence. Huit personnes possèdent la moitié des richesses du monde. Le monde connaît aussi sa pire crise humanitaire depuis 1945. Quelque 728 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire dans 33 pays. Nous connaissons une crise financière sévère dont nous n'avons pas encore remédié aux causes structurelles, comme le phénomène de la dette extérieure. Nous connaissons une grave crise énergétique : 2,9 milliards de personnes utilisent le bois ou des brûleurs pour le chauffage ou pour faire la cuisine. Comme Mme Mogherini l'a affirmé, nous sommes confrontés à une grave crise climatique et à une grave crise alimentaire, mais aussi à une crise institutionnelle internationale, laquelle est illustrée par le fait que cet organe n'arrive pas à se réformer depuis des décennies. Mais la pire crise de toutes ce sont les guerres en cours dans le monde, provoquées dans de nombreux cas par l'interventionnisme, les politiques de changement de régimes, l'indifférence et le mépris des règles du droit international.

Toutes ces crises prouvent qu'il n'existe ni de premier monde ni de tiers-monde. Il n'y a qu'un seul monde, un seul habitat pour la famille humaine, un seul endroit, mais avec des responsabilités différenciées pour ses membres. Nous pensons que l'Union européenne peut et doit jouer un rôle essentiel dans le règlement de ces crises, et ce, sur la base du droit international etdu strict respect du multilatéralisme, sans appliquer deux poids deux mesures et en recourant d'abord et avant tout à la politique et à la diplomatie dans tous les cas.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance d'information sur la coopération avec l'Union européenne (UE). La Chine a écouté attentivement l'exposé présenté par Mme Mogherini, Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

En tant que l'organisation d'intégration régionale la plus vaste au monde, l'UE a obtenu d'importants résultats en matière d'intégration économique et politique et beaucoup contribué à la promotion d'un monde multipolaire. En tant que partenaire de coopération important de l'ONU et du Conseil de sécurité, l'UE a participé activement aux efforts de règlement de crises régionales, comme la question nucléaire iranienne et les crises au Moyen-Orient et en Afrique. Elle a joué un rôle important dans le maintien de la stabilité régionale dans certaines régions, ce dont se félicite la Chine.

Les pays du monde sont interconnectés et interdépendants. L'humanité a un destin commun. L'Organisation des Nations Unies est l'organisation intergouvernementale la plus universelle et elle est investie de la plus grande autorité. L'UE possède une riche expérience en matière de prévention des conflits et de maintien de la paix et elle est une importante force de paix dans le monde. L'ONU et l'UE se doivent de resserrer leur coopération et de contribuer encore davantage à la paix, à la stabilité et au développement dans le monde.

Premièrement, elles doivent promouvoir plus énergiquement le multilatéralisme. La situation internationale subit des changements profonds, multiples et complexes. L'anti-mondialisation et les mentalités conservatrices gagnent du terrain. Elles doivent sauvegarder conjointement l'ordre international et le mécanisme de sécurité collective avec, au cœur, les Nations Unies. Elles doivent renforcer le rôle central et la place de l'Organisation des Nations Unies dans les affaires internationales. L'ONU et l'UE doivent prôner ensemble un concept de gouvernance mondiale favorisant la concertation, la collaboration et le partage des bénéfices pour promouvoir conjointement la paix internationale, la stabilité régionale et le développement mondial.

Deuxièmement, elles doivent cultiver un climat de sécurité international harmonieux et stable. Étant donné les défis sécuritaires internationaux complexes et graves auxquelles elles sont confrontées, l'ONU et l'UE doivent resserrer leur coopération, établir un concept de sécurité commune, globale, concertée et viable, et encourager conjointement les parties à renoncer à la mentalité à somme nulle afin de parvenir à des résultats avantageux pour les deux parties, les multiples parties et pour tous un chacun. Elles doivent adhérer aux buts et aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, respecter l'égalité souveraine des États et la voie de développement choisie par les États en toute indépendance, régler les différends pacifiquement par des moyens diplomatiques tels que la médiation, les bons offices et le dialogue et promouvoir conjointement une gouvernance mondiale de la sécurité.

Troisièmement, il faut promouvoir activement un développement économique et social international durable. Tous les pays sont appelés à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les pays en développement sont confrontés à des difficultés et à des défis particuliers.

Étant donné les avantages de l'Union européenne en matière de développement économique et les besoins des pays en développement, l'Union européenne doit accroître son appui financier et technique à ces pays dans des domaines clefs pour les aider à atteindre les objectifs de développement durable énoncés dans le Programme 2030 le plus rapidement possible.

La Chine attache une grande importance à ses relations avec l'Union européenne et a toujours soutenu le processus d'intégration européenne. Nous aimerions voir une Europe unie, stable et prospère. La Chine est prête – par l'entremise de l'initiative « Une Ceinture et une Route », des mécanismes de coopération Chine-Union européenne et d'autres enceintes – à renforcer le partenariat stratégique global Chine-Union européenne en vue d'une coopération mutuelle et avantageuse pour nous tous. En outre, nous somme prêts, en collaboration avec l'Union européenne, à promouvoir de nouvelles réalisations dans les quatre domaines visés par notre partenariat - la paix, la croissance, la réforme et la civilisation - afin d'apporter ensemble de nouvelles contributions à la promotion de la paix, de la stabilité et de la prospérité dans le monde.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous nous associons aux autres orateurs pour souhaiter la bienvenue à S. E. Mme Federica Mogherini à l'occasion de cet exposé annuel sur le renforcement du partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne. Nous remercions la Haute Représentante de ses observations sur les priorités de la politique étrangère de l'Union européenne et de ses vues sur certaines des questions les plus pressantes liées à la paix et à la sécurité auxquelles l'ONU et l'Union européenne font face. Il est hautement symbolique que nous nous penchions sur la question du partenariat ONU-Union européenne alors que nous célébrons la Journée de l'Europe. Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter nos amis européens à l'occasion du soixantième anniversaire de l'Union européenne.

La présente séance se tient également à un moment où le monde est confronté à des défis et à des menaces sans précédent pour la paix, la sécurité et la prospérité. L'Europe n'est certainement pas à l'abri de ces défis. En fait, ce continent traverse une période difficile, comme le reconnaît la Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne. Nous sommes conscients qu'il n'y a pas de solution facile à certains de ces problèmes. Par ailleurs, dans le monde d'aujourd'hui de plus en plus interdépendant et où tout se tient, l'Europe ne peut pas trouver des solutions à ces problèmes épineux et complexes à elle seule. C'est pour cette raison qu'il est avisé et logique de réaffirmer l'approche multilatérale, d'investir dans une Organisation des Nations Unies plus forte et de renforcer la coopération et les partenariats avec d'autres organisations régionales, comme l'indique la Stratégie globale de l'Union européenne.

En effet, cela a été un plaisir pour nous d'entendre la Haute Représentante souligner que la vision de l'Union européenne est la vision de l'ONU. En ce moment, ce type d'engagement peut servir d'exemple à tout le monde. Une Europe pacifique et harmonieuse serait un pilier important de la paix mondiale en ce moment où il y a plus de confusion que de clarté au niveau mondial. L'Union européenne reste l'une des organisations multilatérales les plus indispensables, qui a un rôle essentiel à jouer en cette période de grande incertitude et de méfiance, même au sein des institutions qui existent depuis longtemps. Le partenariat ONU-Union européenne est l'un des partenariats régionaux les plus importants dans le monde pour ce qui est de la promotion et du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous devons le renforcer grâce à un engagement encore plus ferme et plus profond.

L'importance de ce partenariat est devenue plus pertinente à la lumière des nouveaux défis que j'ai déjà évoqués. À cet égard, nous nous félicitons de la coopération entre l'ONU et l'Union européenne, qui continue de se développer et qui porte sur un large éventail de questions relatives à la paix, à la sécurité et au développement. On peut citer notamment la diplomatie préventive et la médiation, le maintien de la paix, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, la lutte contre la traite des êtres humains et d'autres actes relevant de la criminalité transnationale organisée, l'action mondiale face aux crises humanitaires, la question des déplacements massifs des réfugiés et des migrants, l'atténuation des effets des changements climatiques et la promotion du développement durable.

Pour nous en Afrique, l'Europe n'est pas seulement un continent voisin, mais également un partenaire important - un partenaire vital - pour relever les nombreux défis auxquels nous sommes confrontés qui sont liés à la paix, à la sécurité et au développement. Nous en sommes particulièrement conscients dans la région de la Corne de l'Afrique. Nous sommes particulièrement reconnaissants pour l'action que mène l'Union européenne en Somalie depuis longtemps, sans

publicité tapageuse mais avec des résultats importants. Par conséquent, nous espérons que l'Europe restera fidèle à cet esprit de partenariat stratégique qui a été établi avec l'Afrique pour aborder des questions d'intérêt commun et pour garantir la paix, la sécurité et la prospérité collectives.

C'est pour cette raison que nous nous félicitons de l'engagement renouvelé de l'Union européenne à investir dans la paix et le développement de l'Afrique en tant qu'investissement dans sa propre sécurité et sa prospérité. En effet, l'Union européenne a apporté un appui important à la promotion et au maintien de la paix et de la sécurité sur notre continent, notamment par l'entremise de la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique, qui fournit des financements substantiels aux opérations d'appui à la paix dirigées par l'Union africaine. Par ailleurs, nous nous félicitons vivement de son intention de faire une première contribution au Fonds de l'Union africaine pour la paix une fois que ses structures de gouvernance seront mises en place, en vue d'encourager la communauté internationale à faire droit aux demandes d'assistance de l'Union africaine pour ses opérations d'appui à la paix au moyen des contributions des États au budget de l'ONU.

Enfin, dans la perspective du sommet Union européenne-Afrique, qui se tiendra en Côte d'Ivoire cette année, nous espérons que le partenariat stratégique entre l'Afrique et l'Europe se renforcera davantage. Nous prenons note de la revitalisation du cadre de l'Union européenne pour une action commune à cet égard.

Pour terminer, nous ne saurions trop insister sur l'importance de renforcer la coopération multilatérale grâce à des partenariats entre l'Union africaine, l'ONU, l'Union européenne et d'autres partenaires régionaux et internationaux compétents dans l'intérêt d'une paix, d'une sécurité et d'un développement durables en Afrique.

M. Kandeel (Égypte) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier sincèrement Mme Federica Mogherini, Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, de son exposé exhaustif sur les futures priorités de l'Union européenne. Je voudrais également féliciter Mme Mogherini et sa délégation - et toutes les délégations européennes qui siègent au Conseil de sécurité - à l'occasion de la Journée de l'Europe. Je tiens à féliciter également la délégation de la Fédération de Russie à l'occasion du Jour de la victoire.

L'Égypte reconnaît le rôle important que les organisations régionales et sous-régionales jouent en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Elles jouent un rôle essentiel et de plus en plus important dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits. L'Égypte appelle à la promotion et au renforcement des relations entre les Nations Unies et ces mécanismes régionaux, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies.

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des défis sans précédent, notamment le terrorisme, la radicalisation, les migrations irrégulières, la traite d'êtres humains, le trafic de drogue, la piraterie et la criminalité transnationale organisée. Aucun pays ne peut relever ces défis à lui seul. Par conséquent, des efforts concertés s'imposent aux niveaux régional et international pour y faire face.

L'Union européenne a un poids politique et économique important au niveau international, et par conséquent, elle est l'un des acteurs les plus influents sur la scène internationale, qui peut contribuer efficacement à la recherche des solutions aux nombreux problèmes auxquels le monde est confronté aujourd'hui, notamment au Moyen-Orient et Afrique. L'Égypte reconnaît le rôle important de l'Union européenne à cet égard compte tenu de l'histoire, de la géographie et des défis qui relient l'Europe au Moyen-Orient et à l'Afrique.

Il convient de noter l'adoption récente par l'Union européenne de sa nouvelle stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité. L'Égypte espère que la mise en œuvre de la Stratégie se déroulera dans le plein respect de la Charte des Nations Unies et des principes généraux du droit international, en particulier le principe de la souveraineté et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États et en coordination avec les actions menées par les acteurs régionaux, et notamment en tenant compte de leurs préoccupations ss'agissant de la réalisation des buts et objectifs communs afin d'éviter les erreurs du passé.

Le partenariat entre l'ONU et l'Union européenne est l'un des grands partenariats stratégiques en place avec une organisation régionale. Il se traduit par un engagement actif dans un certain nombre de conflits et de crises qui vont au-delà du voisinage immédiat de l'Union européenne. Par conséquent, il importe que les efforts de l'Union s'intègrent pleinement à ceux de l'Organisation des Nations Unies en matière de paix et de sécurité internationales.

Les opérations de maintien de la paix, notamment en Afrique, sont l'un des principaux domaines de coopération. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine joue un rôle central dans l'appui aux efforts déployés par les autorités nationales pour asseoir l'autorité de l'État et rétablir la sécurité dans tout le pays. La mission militaire de formation menée en République centrafricaine au titre de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'Union européenne apporte une contribution importante à cet égard, car elle fournit une formation aux unités militaires de l'armée centrafricaine dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité. Sur ce point, je voudrais souligner l'importance d'instaurer de la coordination avec l'Union africaine et d'autres acteurs régionaux à même de participer au renforcement des capacités de l'armée centrafricaine pour accélérer ce processus, en réponse aux appels en ce sens lancés par les autorités nationales.

Nous attendons également avec l'intérêt l'optimisation du rôle de la mission militaire et de la Mission PSDC de l'Union européenne au Mali, en coordination avec l'ONU et d'autres partenaires internationaux et régionaux.

Enfin, l'Égypte attache beaucoup d'importance à l'opération militaire de l'Union européenne dans la partie sud de la Méditerranée centrale, l'opération Sophia, et souligne le rôle important qu'elle joue dans la lutte contre les migrations irrégulières, qui sont à l'origine de la perte de milliers de vies humaines en Méditerranée. L'Égypte insiste sur la nécessité d'envisager la possibilité d'élargir le mandat de l'opération pour couvrir le phénomène des flux de combattants terroristes, d'armes et de fonds étrangers dans les zones de conflit, en particulier en Libye.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité, dans le sillage d'une visite très réussie du Conseil en Colombie. Nous sommes certains que votre présidence sera très productive. Je tiens également à remercier nos collègues des États-Unis pour la manière très efficace avec laquelle ils ont présidé aux travaux le mois dernier.

Le Kazakhstan remercie la Haute Représentante de l'Union européenne, Mme Mogherini, de son exposé important. L'Union européenne est l'acteur majeur du maintien de la paix et de la sécurité et le principal contributeur financier de l'ONU, que ce soit pour le budget ordinaire, l'aide publique au développement ou les missions de maintien de la paix. Parmi les nombreux domaines dans lesquels l'ONU et l'Union européenne coopèrent, il y a notamment la prévention des conflits, la lutte contre le terrorisme, la sécurité maritime, la criminalité organisée - y compris le trafic des migrants et la traite des êtres humains - et les migrations irrégulières. Les deux organisations travaillent ensemble pour promouvoir les droits de l'homme, l'égalité des sexes, l'accès à l'énergie, la cybersécurité, la sécurité spatiale et l'atténuation des effets des changements climatiques. Leur collaboration est vouée à s'accroître à mesure que nous nous efforçons ensemble de remédier aux menaces complexes et aux crises transnationales.

L'Union européenne collabore également avec de grands acteurs régionaux tels que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Union africaine, l'Organisation de la coopération islamique, la Ligue des États arabes et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, ainsi que d'autres partenaires stratégiques, y compris le Kazakhstan et l'Asie centrale.

Les tensions régionales qui s'intensifient au Moyen-Orient, en Afrique et dans d'autres parties du monde requièrent de renforcer la coopération entre l'Union européenne et les organisations régionales et sous-régionales, ainsi qu'avec les institutions financières internationales et régionales. En plus de fournir des soldats et des effectifs de police aux missions de maintien de la paix des Nations Unies, l'Union européenne coopère efficacement avec les organisations internationales et régionales en mettant en place ses propres missions et opérations dans le cadre de sa stratégie globale pour la politique étrangère et la sécurité, notamment en Afrique.

L'ONU et l'Union européenne coopèrent avec succès dans le cadre des missions de maintien de la paix déployées en République démocratique du Congo, au Sahel, au Mali et en Somalie. C'est important à la lumière des tensions géopolitiques actuelles et des conflits prolongés dans la région des Grands Lacs, dans le bassin du lac Tchad et dans la Corne de l'Afrique. En outre, grâce à la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique, l'Union européenne fournit depuis 2004 des fonds à l'Union africaine pour ses missions de paix et le développement de son architecture africaine de paix et de sécurité. Nous estimons qu'il convient de renforcer encore cet atout.

Nous appuyons le communiqué conjoint publié le 25 janvier 2017 sur la migration le long de la route de la Méditerranée centrale, qui énumère les priorités

à traiter dans la région de l’Afrique du Nord au moyen de la mobilisation de 200 millions d’euros en provenance du Fonds fiduciaire de l’Union européenne pour l’Afrique en 2017. L’objectif prioritaire du Fonds porte sur des projets relatifs aux migrants en Libye et en Afrique du Nord, mis en œuvre avec la coopération de l’Organisation internationale pour les migrations, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, du Programme des Nations Unies pour le développement et de l’UNICEF.

Nous saluons la Conférence organisée par l’Union européenne sur l’aide à apporter pour l’avenir de la Syrie et des pays de la région, qui s’est tenue les 4 et 5 avril à Bruxelles. Il s’agit d’une contribution aux efforts conjoints de la communauté internationale pour répondre aux besoins humanitaires et de résilience urgents en Syrie et soutenir les efforts des pays voisins qui accueillent des réfugiés qui peut servir d’exemple de meilleure pratique en matière de mobilisation pour répondre à d’autres crises humanitaires.

Conformément à l’attachement de l’Union européenne aux principes du multilatéralisme et à la lumière de la Stratégie globale de l’Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité, adoptée en 2016, nous encourageons l’Union à coopérer avec les organisations régionales et sous-régionales en Eurasie, ce qui pourrait être un moyen de plus de mieux faire face aux menaces à la paix et à la sécurité qui apparaissent sur notre continent.

Le Kazakhstan appartient à la région de l’Asie centrale, une région qui est représentée au Conseil de sécurité pour la première fois. Nous travaillons activement ensemble, sur les plans bilatéral et multilatéral, dans le cadre d’un format Union européenne-Asie centrale. Nous sommes résolument convaincus que les efforts conjoints et les contributions de l’ONU et de l’Union européenne en vue de faire de l’Asie centrale une zone de paix, de coopération et de sécurité sont très importants pour le maintien de la stabilité mondiale. À cet égard, la Stratégie de l’Union européenne pour un nouveau partenariat avec l’Asie centrale constitue une véritable plateforme pour la coopération en Asie centrale, compte tenu de la position géostratégique incomparable de cette région qui relie l’Orient à l’Occident.

Comme cela est dit dans la Stratégie globale de l’Union européenne, la paix et la stabilité en Asie sont une condition préalable à la prospérité de l’Union européenne. Dans ce contexte, la situation en Afghanistan nous apparaît comme un élément essentiel de la sécurité et de la stabilité de l’Asie centrale. Nous avons un intérêt véritable à ce que ce pays parvienne à un règlement politique et au relèvement et connaisse le développement socioéconomique et nous insistons sur l’importance de favoriser le lien sécurité-développement grâce à une approche régionale intégrée. Nous voulons créer un modèle de coopération et de connectivité dans notre région du monde, dans le prolongement des objectifs de prévention énoncés par le Secrétaire général Guterres et applicable à d’autres régions.

Un autre domaine important de coopération entre l’ONU et l’Union européenne est la lutte contre le terrorisme. Il est primordial de renforcer l’interaction entre l’Union européenne et les pays d’Eurasie, des Balkans occidentaux, de l’Afrique de l’Ouest, de la région du sahélo-saharienne, de la région des Grands Lacs, de la Corne de l’Afrique, de l’Afrique du Nord, du Moyen-Orient et de l’Asie, ainsi qu’avec les organisations intergouvernementales régionales et internationales et les organisations non gouvernementales, y compris le Forum mondial de lutte contre le terrorisme. Nous pensons que dans les années à venir, l’Union européenne va poursuivre ses efforts en vue de promouvoir la paix, la sécurité et le développement dans le monde.

Avant de terminer, je tiens à féliciter nos collègues européens à l’occasion du soixantième anniversaire de la Journée de l’Europe. Aujourd’hui marque aussi le soixante-douzième anniversaire de la victoire dans la Seconde Guerre mondiale, et je tiens à rendre hommage aux victimes de la guerre et à tous ceux qui se sont battus pour notre vie et notre liberté. Je félicite les anciens combattants en ce jour important et exprime l’espoir que nous ne reverrons jamais une telle tragédie à l’avenir.

M. Iliichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions Mme Federica Mogherini, Haute Représentante de l’Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, de son exposé détaillé.

Je tiens tout d’abord à féliciter toutes les personnes présentes à l’occasion du soixante-douzième anniversaire de la victoire sur le fascisme, un événement capital qui a fait de notre monde un monde meilleur et jeté les bases de l’Organisation des Nations Unies. Elle a rendu possible une véritable unification de l’Europe, fondée non pas sur les délires de certains quant à leur supériorité sur d’autres, mais sur l’égalité et le respect mutuel. Nous partageons pleinement ces valeurs, qui doivent constituer les piliers de notre monde multipolaire d’aujourd’hui.

La Russie a toujours appelé au développement et à l’amélioration de la coopération de l’ONU avec les organisations régionales et sous-régionales, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, et la coopération avec l’Union européenne ne fait pas exception. Cette coopération doit se fonder sur la Charte des Nations Unies et la résolution 65/276 de l’Assemblée générale. Nous prenons acte de la contribution que l’Union européenne a apportée au règlement de nombreux problèmes internationaux, et de son émergence en tant qu’acteur à part entière sur la scène mondiale. La coopération entre la Russie et l’Union européenne sur de nombreuses questions à l’ordre du jour international ne s’est pas interrompue, bien que nos relations n’aient pas été les meilleures ces dernières années. On le voit particulièrement dans les domaines où les intérêts de la Russie et de l’Union européenne coïncident objectivement, par exemple la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogues, le dialogue sur les migrations et les réadmissions, les problèmes de désarmement et de non-prolifération, et la situation au Moyen-Orient, dans les Balkans, en Afrique et en Asie, notamment en Asie centrale.

Les efforts conjoints que nous avons déployés pour régler la question du programme nucléaire iranien, ainsi que notre collaboration dans le domaine de la sécurité intérieure, dans le cadre de laquelle nous tenons régulièrement des pourparlers constructifs et utiles sur la lutte contre le terrorisme, constituent de bons exemples de notre coopération avec l’Union européenne. Nous nous félicitons de l’expérience positive de la coopération russo-européenne dans le domaine de l’appui à la sécurité, notamment dans le cadre des opérations et missions de l’Union européenne au Tchad, en République centrafricaine et en Bosnie-Herzégovine ainsi que dans la lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes. Malheureusement, l’absence de cadre juridique rend difficile un renforcement de notre coopération dans le domaine de la gestion des crises.

Les réalités actuelles et les débats au sein du Conseil de sécurité montrent, hélas, que nos partenaires européens, plutôt que de poursuivre un travail d’équipe patient et prudent, choisissent souvent des approches unilatérales destructrices qui sont pour nous une grave source de préoccupation. Nous sommes particulièrement troublés par le fait que l’Union européenne continue d’utiliser des sanctions unilatérales qui contournent le Conseil de sécurité. Selon nous, ces mesures restrictives sont illégitimes et contreproductives, d’autant plus que dans la plupart des cas, le recours accru à ces mesures ces 20 dernières années n’a fait qu’aggraver les souffrances des populations sans contribuer à régler les crises qu’elles visaient à résoudre. Ces pratiques compromettent la légitimité de l’ONU et nuisent à l’autorité de l’Union européenne elle-même.

Un autre exemple d’activité illégale est la participation de l’Union européenne à la prétendue coalition contre l’État islamique d’Iraq et du Levant, qui mène des opérations militaires en Syrie sans mandat du Conseil de sécurité ni invitation du Gouvernement syrien. Cela sape l’ordre international fondé sur le droit international, et pas un ordre fondé sur les règles de Dieu sait qui. Elle éloigne les perspectives d’un front antiterroriste mondial coordonné par l’ONU et rend la lutte contre le terrorisme globalement moins efficace. Nous suivons de près la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, notamment l’exode de réfugiés qui se poursuit en provenance de pays touchés par un conflit, et sommes malheureusement arrivés à la conclusion que cette triste situation est le résultat de l’ingérence extérieure dans les affaires intérieures des États ainsi que des politiques agressives menées dans ces régions, conjuguées à des violations de la Charte des Nations Unies et des résolutions du Conseil de sécurité. L’opération militaire Sophia de l’Union européenne dans le sud de la Méditerranée centrale n’a toujours pas pu accomplir sa mission fondamentale qui est de détruire le modèle d’affaires des réseaux qui transportent illégalement des personnes et s’adonnent au trafic de migrants dans la région.

Compte tenu du dernier rapport du Secrétaire général (S/2017/95/Rev.1) sur les activités de la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et de ce qu’il dit au sujet des efforts déployés par les entités de l’Union européenne, il serait bon que dans les cas où l’Union européenne et, de manière plus générale, les organisations régionales interagissent avec les entités politiques des Nations Unies dans des situations de crise, leurs efforts complètent l’action de l’ONU et visent à mettre en œuvre les paramètres du règlement dont il a été internationalement convenu. Il est inacceptable de subordonner le règlement du conflit à des objectifs et priorités personnels.

En ce qui concerne le règlement du conflit dans le sud-est de l’Ukraine, il n’y a pas d’autre solution que le cadre de règlement fixé par l’ensemble de mesures en vue de l’application des accords de Minsk. Les efforts doivent se concentrer sur la mise en œuvre des dispositions politiques de l’accord, qui prévoient l’octroi

d'un statut spécial à la région du Donbass et l'amnistie de ses citoyens, la séparation des parties et la conduite d'opérations de déminage humanitaire. Rien de tout cela n'est possible sans un dialogue direct avec les régions de Donetsk et de Lougansk. Kiev est le seul à pouvoir lancer le processus sur ces aspects politiques, mais il se refuse obstinément à le faire. Pour le moment, Bruxelles continue d'afficher une attitude antagoniste sur cette question en maintenant ses sanctions anti-russes, qui ne font que de créer un sentiment d'impunité et d'irresponsabilité au sein des autorités ukrainiennes.

Je donnerai un autre exemple. Alors que le monde célèbre une fois encore la fin de la Seconde Guerre mondiale, je voudrais rappeler ici le refus de l'Union européenne d'appuyer un projet de résolution déposé à l'Assemblée générale par la Russie sur la lutte contre la glorification du nazisme (résolution 71/179). Nous ne devons pas fermer les yeux sur le problème aigu du néonazisme dans les pays que Bruxelles protège, y compris les États baltes et l'Ukraine, et encore moins jouer avec le feu dans l'intérêt d'objectifs politiques éphémères. L'Europe devrait avoir déjà appris cette leçon.

Pour terminer, je voudrais souligner que, pour notre part, nous sommes déterminés à coopérer pleinement avec l'Union européenne en faveur d'objectifs stratégiques communs. Toutefois, cela doit se faire exclusivement sur un pied d'égalité en tenant pleinement compte des intérêts et des préoccupations des uns et des autres.

M. Seck (Sénégal) : Je voudrais, à l'entame de mon propos, féliciter la délégation uruguayenne pour l'organisation, en ce jour hautement symbolique tant pour l'Union européenne que pour l'ONU, de ce débat sur la coopération entre ces deux organisations, vue sous l'angle cette fois-ci de l'Union européenne.

Cela m'amène à saluer la présence parmi nous de Mme Frederica Mogherini, Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour rendre hommage au Secrétaire général António Guterres pour ses efforts visant à renforcer l'efficacité de l'ONU et à offrir ses bons offices dans le but d'une meilleure gestion des situations de conflit et de crise à travers le monde, car nombreux sont les conflits et crises dans le monde actuellement qui requièrent une collaboration plus étroite entre l'ONU et ses différents partenaires, en particulier les organisations sous-régionales, lesquelles, nous le savons tous, jouent un rôle primordial dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Sous ce rapport, l'Union européenne, solidement ancrée dans ses valeurs, dans son savoir-être, dans son savoir-faire que Mme Mogherini appelle si élégamment « The European Way », et s'étant donné les moyens humains, institutionnels, technologiques et financiers nécessaires, s'est avérée et demeure un partenaire majeur, stratégique même de l'ONU et de bien d'autres organisations sous-régionales comme l'Union africaine, cela tant pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales que pour la prévention des conflits.

Au plan institutionnel, je voudrais rappeler des documents importants qui continuent de servir de cadre stratégique multisectoriel pour les relations entre l'ONU et l'Union européenne dans les domaines du maintien de la paix et de la gestion des crises. Il s'agit des Déclarations communes de 2003 et 2007 relatives à la coopération entre l'ONU et l'UE en matière de gestion de crises. Il s'agit aussi du plan d'action sur le renforcement de l'appui prêté par la politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, adopté en 2012 par le Comité politique et de sécurité de l'Union européenne.

Ce dernier document, faut-il le rappeler, identifiait aux fins de la coopération entre l'ONU et l'Union européenne des mesures prioritaires conjointement appliquées ces dernières années par les deux organisations, concernant notamment l'accroissement des contributions du personnel en uniforme par les États membres de l'Union européenne, la coordination pendant la phase de planification, la coopération dans les domaines de la politique générale et des orientations, ainsi que les enseignements tirés de l'expérience acquise et la formation. Il s'y ajoute, comme le souligne si opportunément le rapport du Secrétaire général (S/2015/229) en date du 1er avril 2015, que les activités de communication et de coordination menées au niveau stratégique entre l'ONU et l'Union européenne dans les domaines du maintien de la paix et de la gestion des crises prennent diverses formes.

Parmi les passerelles de concertation entre les deux organisations, il y a la réunion informelle biannuelle du Conseil de sécurité avec des représentants du Comité politique et de sécurité de l'Union européenne, qui constitue un cadre d'examen des opérations de maintien de la paix et d'autres questions concernant la paix et

la sécurité. Il existe en outre d'autres réunions de haut niveau consacrées à l'examen de questions stratégiques, notamment les réunions d'information périodiques du Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité à l'intention du Conseil de sécurité, ainsi que les exposés présentés par des hauts fonctionnaires de l'ONU à l'intention du Comité politique et de sécurité à Bruxelles, sans oublier la réunion semestrielle du Comité directeur Organisation des Nations Unies-Union européenne pour la gestion des crises, qui est coprésidé par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et le Vice-Secrétaire général du Service européen pour l'action extérieure.

On ne peut épuiser ici la longue liste des initiatives et actions de l'Union européenne en matière de paix et de sécurité internationales. Je citerai en guise d'exemple la contribution de l'Union européenne aux efforts africains de paix et de sécurité. Nous avons cité la République centrafricaine, la Somalie, le Mali, et de façon plus globale la lutte contre les trafics de toutes sortes, la lutte contre le terrorisme et la gestion des flux des crises migratoires. En parallèle à cette contribution dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité, il importe de relever les nombreuses actions de l'UE en matière de prévention et qui visent, et c'est important, à s'attaquer aux racines et aux causes profondes des conflits. La Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel en est un exemple illustratif, de même que l'initiative AGIR - l'Alliance globale pour l'Initiative Résilience –, qui participe de la même logique.

L'UE apporte une contribution notable aux travaux de l'ONU en ce qu'elle collabore avec l'ensemble des organes, organismes et programmes de l'Organisation universelle et s'implique dans la quasi-totalité des activités onusiennes, de la politique de développement et du rétablissement de la paix à l'action humanitaire en passant par la sauvegarde de l'environnement, les droits de l'homme, mais aussi la culture. L'Union européenne participe ainsi à des actions dans toutes les régions du monde. Aussi, les 28 États membres de l'UE sont-ils les premiers bailleurs de fonds du système des Nations Unies, en ce qui concerne aussi bien le budget ordinaire l'ONU que les opérations de maintien de la paix, mais également les fonds et programmes.

Pour conclure mon propos, il m'est agréable de souligner que vu de Dakar, « The European Way » se décline aussi admirablement aux plans universel avec l'ONU, régional avec l'Union africaine, sous-régional avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, et même national avec mon pays, qui s'honore d'être avec l'Éthiopie, comme l'a indiqué Mme Mogherini, l'un des membres du Conseil de sécurité qui coopèrent efficacement à titre national à la gestion des crises migratoires et de la criminalité transrégionale.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Uruguay.

Nous remercions Mme Mogherini de son exposé détaillé et instructif. Nous la félicitons, et par son intermédiaire les autres membres de l'Union européenne, à l'occasion de la célébration du soixantième anniversaire du Traité de Rome, une date qui coïncide avec le soixante-douzième anniversaire de la victoire en Europe.

L'Uruguay attache la plus haute importance à la coopération entre l'ONU et les organisations régionales. Les défis du XXIe siècle sont tellement nombreux et complexes qu'ils ne peuvent être abordés uniquement dans le contexte de l'ONU. Il est donc essentiel de revitaliser le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies pour renforcer l'efficacité des activités en cours et garantir progressivement la paix et la sécurité internationales.

Nous reconnaissons l'action importante menée par l'Union européenne dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales. L'appui permanent que l'Union européenne apporte à de nombreux pays sous diverses formes, notamment les bons offices, la médiation, l'appui au développement des institutions et des capacités nationales, la formation, le financement et l'équipement des opérations de maintien de la paix autorisées par le Conseil, entre autres, fait d'elle un partenaire engagé et efficace du système multilatéral dans la recherche de solutions qui permettent d'instaurer une paix durable. À cet égard, la politique européenne de sécurité et de défense est un élément fondamental et complémentaire qui permet au système multilatéral de fonctionner correctement.

L'Union européenne et l'ONU travaillent de concert dans divers contextes de maintien de la paix. L'Union européenne propose par exemple une formation et un appui aux fins de la réforme du secteur de la sécurité en République centrafricaine, au Mali et en Somalie. D'autre part, l'Union européenne joue un rôle important dans les Balkans. Il convient à ce propos de mentionner la mission « État de droit » menée par

l'Union européenne au Kosovo, sous les auspices de l'ONU, ainsi que sa contribution au dialogue entre Belgrade et Pristina, de même que les accords de Minsk de 2014. En Bosnie-Herzégovine, la présence de la force multinationale de stabilisation (EUFOR ALTHEA) constitue une garantie de stabilité politique et sociale dans le pays.

L'Uruguay est profondément attaché à la promotion et à la protection des droits de l'homme. À cet égard, il est conscient qu'il ne peut y avoir de développement durable, ni de paix et de sécurité, en l'absence d'un respect des droits de l'homme. C'est pourquoi le suivi et la surveillance des droits de l'homme sont des éléments essentiels pour disposer de mécanismes d'alerte rapide et prendre des mesures préventives en temps opportun. Je ne puis donc omettre de mentionner le programme concernant les femmes et la paix et la sécurité auquel l'Union européenne, au même titre que l'Uruguay, attache la plus haute importance. Le rôle des femmes dans l'édification de sociétés pacifiques est essentiel, que ce soit en matière de prévention ou de règlement des conflits.

Les réfugiés, les déplacés et les migrants font partie des groupes les plus vulnérables.

L'Uruguay appartient à une région où le phénomène de la migration est un élément fondamental de son histoire et de son présent. Il a accueilli des immigrants européens tout au long de son histoire et, plus récemment, lors des différentes guerres qui ont affligé ce continent. Sans aucun doute, le phénomène de la migration est un problème très complexe car il englobe des questions telles que la sécurité, le développement et les droits de l'homme. Il est indispensable d'élaborer des plans intégrés afin de protéger les personnes vulnérables. L'Uruguay ne souscrit donc pas à l'approche qui pénalise la migration. Au contraire, il croit qu'il est nécessaire d'attaquer les causes sous-jacentes qui permettent à des groupes criminels de tirer profit des besoins de personnes se trouvant dans des situations extrêmement précaires.

Enfin, l'Uruguay prend note des politiques et des nouveaux cadres réglementaires de l'Union européenne dans le domaine de la prévention du terrorisme et de la lutte contre ce fléau. Le terrorisme est sans aucun doute l'une des principales menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales. En plus de détruire des vies humaines, il met en péril l'état de droit, la démocratie, la coexistence pacifique entre les civilisations et le développement économique et social. Nous savons que la liste des domaines dans lesquels l'Union européenne a un rôle important n'a pas été épuisée dans notre déclaration. Il s'agit de reconnaître que le processus extraordinaire de l'intégration européenne est un modèle qui a contribué à la paix parmi ses membres et nous espérons continuer à contribuer à la paix et à la sécurité internationales.

Je reprends maintenant mes fonctions de président du Conseil.

La séance est levée à 12 h 10.